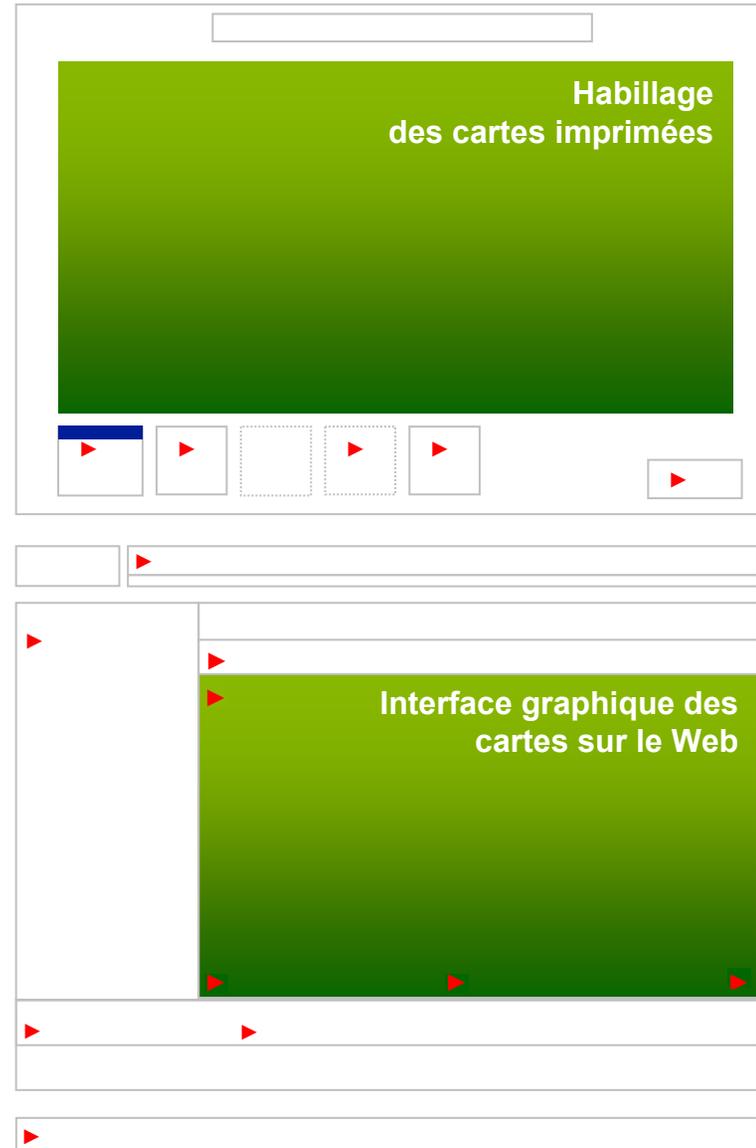


**PROGRAMME D'IDENTIFICATION CARTOGRAPHIQUE (PIC) –  
Cadre de référence sur l'habillage  
Octobre 2010**



### Impression du document



Ce document est accessible dans le site [Internet](#) du Ministère.

Ce document est aussi conçu pour une impression recto-verso, *paysage*, en noir et blanc ou en couleurs, avec reliure en haut ou à gauche au choix.

- Sélectionnez une imprimante noir et blanc ou couleurs offrant une capacité recto-verso.
- Bouton *Propriétés*
  - Choisissez *Orientation paysage*
  - Sous *Imprimer en recto-verso*

Cochez *Retourner sur les bords longs* pour imprimer en fonction d'une reliure de type cahier anneau située dans le haut du document.

Ou

Cochez *Retourner sur les bords courts*, pour une reliure de type spirale située sur le côté gauche du document.

Réalisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction générale adjointe de l'information géographique  
Direction des communications

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, octobre  
2010

ISBN 978-2-550-60158-6 (version PDF)

ISBN 978-2-550-60159-3 (version imprimée)

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>		<b>Page</b>
<b>INTRODUCTION</b>		1
<b>PROCESSUS DE VALIDATION</b>		2
<b>GROUPES DE TRAVAIL ET COLLABORATEURS</b>		4
<b>PARTIE I.</b>	<b>Habillage des cartes imprimées</b>	<b>5</b>
	1. Composantes	7
	2. Gabarit de mise en page	11
	3. Lettrage	31
	4. Considérations complémentaires	35
	<b>ANNEXES TECHNIQUES</b>	<b>41</b>
	I A. Consignes pour l'édition des échelles	42
	I B. Exemples d'application des croquis de repérage	43
	I C. Exemple d'application des blocs C et D pour la carte à l'échelle de 1/20 000	46
	I D. Aide-mémoire pour la validation (cartes imprimées)	47
<b>PARTIE II.</b>	<b>Interface graphique des cartes sur le Web</b>	<b>49</b>
	1. Préparation	51
	2. Composantes	53
	3. Gabarit de mise en page	57
	4. Lettrage et couleurs	61
	5. Considérations complémentaires	63
	6. Exemples d'application	67
	<b>ANNEXES TECHNIQUES</b>	<b>71</b>
	II A. Barre d'outils – icônes, libellé des infobulles et descriptions	73
	II B. Thèmes et seuils d'affichage	77
	II C. Aide-mémoire pour la validation (cartes sur le Web)	79



---

## **INTRODUCTION**

### **CONTEXTE**

Gestionnaire du territoire public et de ses ressources naturelles, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune intervient sur le plan de l'utilisation et de la mise en valeur du territoire et des ressources forestières, fauniques, minières et énergétiques. À cet effet, il conçoit, adapte et diffuse de nombreuses cartes en version papier et électronique qui sont nécessaires pour mieux connaître le Québec notamment sur le plan géographique.

En 2004, le Ministère a adopté une approche commune sur l'habillage des cartes imprimées, le Programme d'identification cartographique (PIC) – Cadre de référence sur l'habillage. Depuis, les cartes produites au Ministère s'inspirent de ce cadre (partie I). En 2007 s'ajoutait le volet des applications de cartographie interactive (partie 2). En 2010, un groupe de travail constitué de représentants des secteurs du Ministère ont statué sur une banque d'icônes communes à utiliser dans les interfaces cartographiques.

### **OBJECTIFS**

- composer un cadre de référence qui reflète à la fois les acquis tout en proposant des solutions novatrices et souples;
- conformer l'habillage des produits cartographiques aux normes issues du Programme d'identification visuelle gouvernemental (PIV) de même qu'aux directives ministérielles;
- faciliter aux usagers l'utilisation des cartes en s'inspirant des bonnes pratiques en cartographie et en édition Web;
- préconiser une approche permettant d'assurer une continuité d'un produit à l'autre;
- donner aux produits du Ministère une image de marque.

### **HABILLAGE**

L'habillage se définit comme l'ensemble des composantes textuelles ou graphiques qui occupent le périmètre des cartes ou des images et les expliquent. Chaque produit cartographique est unique et résulte de l'intégration de l'information géographique qu'il véhicule, de la forme qu'elle prend et des objectifs de communication qui sont poursuivis. L'habillage, ou interface graphique lorsqu'on parle du Web, s'adapte à ces variables et les reflète. Il accompagne le lecteur dans sa compréhension de l'information géographique fournie et doit conséquemment céder la place visuellement à cette information.

### **CADRE DE RÉFÉRENCE**

Ce document constitue un guide plutôt qu'une norme. Les chapitres suivants fournissent aux équipes de projet des outils pour soutenir et structurer la conception des habillages ou interfaces graphiques des pages cartographiques.

### **PORTÉE DU CADRE DE RÉFÉRENCE**

L'édition 2010 du PIC appuie la production de l'habillage des cartes imprimées et des interfaces graphiques des futurs sites cartographiques du Ministère. Ce cadre de référence est un document évolutif.

---

## PROCESSUS DE VALIDATION

Cette partie propose un mode de fonctionnement pour la production d'une carte imprimée ou d'un site Internet cartographique.

### CARTE IMPRIMÉE

Le chargé de projet :

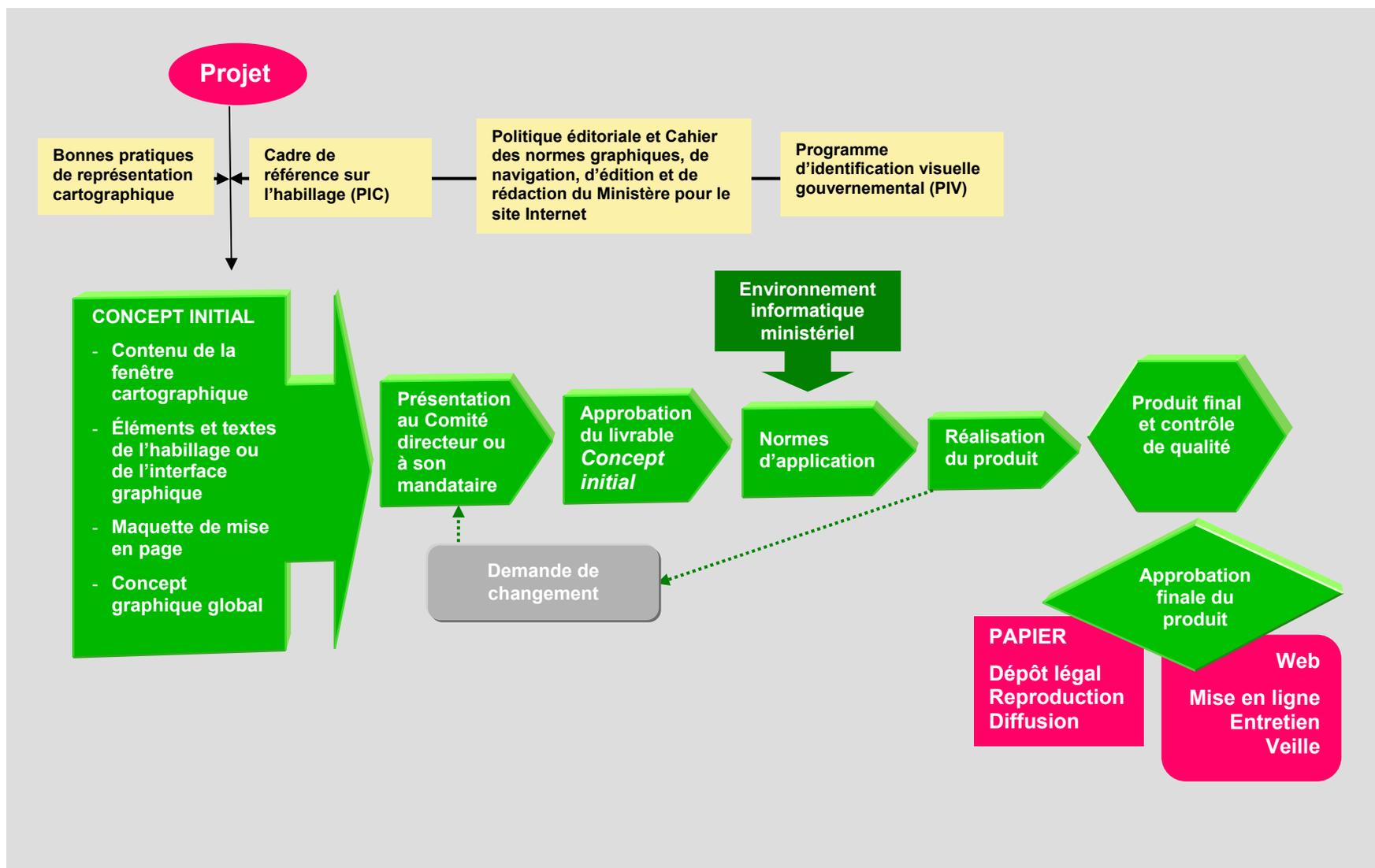
- produit la carte en collaboration avec son équipe;
- fait réviser le contenu par la DCOM;
- fait valider la carte auprès du responsable du PIC de son secteur ou auprès des responsables du Ministère.

### SITE INTERNET CARTOGRAPHIQUE

- Chargé de projet
  - assure la coordination de l'équipe de projet et la réalisation du projet à toutes ses phases;
  - assure, avec l'équipe de projet, l'élaboration d'un concept initial qui tient compte des normes de représentation cartographique et du cadre de référence sur l'habillage (PIC). Ce concept présente le contenu de la fenêtre cartographique, les éléments et les textes de l'habillage ou de l'interface graphique, une maquette de mise en page et un concept graphique global;
  - assure la liaison avec le conseiller en communication, le répondant graphiste et le responsable de l'habillage de sa direction;
  - effectue la demande de révision du produit au moment approprié et prépare le matériel requis;
  - assure le suivi des décisions.
- Conseiller en communication (DCOM)
  - conseille l'équipe de projet sur les aspects graphiques et linguistiques au moment de la préparation du concept initial;
  - vérifie la conformité des textes avec les règles linguistiques;
  - vérifie la conformité des concepts graphiques avec les normes ministérielles ou gouvernementales et celles du PIC;
  - valide la version finale.
- Responsable de l'habillage (direction, secteur)
  - assure l'agencement, du point de vue graphique, des produits de sa direction ainsi que leur conformité avec le PIC;
  - conseille les équipes de projet au moment de l'élaboration du concept graphique initial de chaque produit;
  - propose l'insertion de modifications au présent cadre de référence au fur et à mesure de l'évolution des produits.

## CHEMINEMENT PROPOSÉ

Le schéma qui suit illustre les grandes étapes d'un cheminement de production cartographique. Il suggère la présentation d'un concept initial en début de projet et son approbation préalable à l'élaboration des normes d'application et à la réalisation soutenue par l'environnement informatique en place. L'assemblage du produit final, le contrôle de qualité et l'approbation finale précèdent les activités de diffusion des produits papier et Web.



## GROUPES DE TRAVAIL ET COLLABORATEURS

### HABILLAGE DES CARTES IMPRIMÉES, éditions 2004, 2007 et 2010

#### Direction générale adjointe de l'information géographique (DGAIG)

Martina Chumova      Louis Laberge      Marie Lapierre      François Maillette      Daniel Rochefort      J.-G. Vaillancourt

#### Direction des communications (DCOM)

Anne-Marie Barthe      France Dumais

#### REMERCIEMENTS

Le groupe de travail remercie les représentants des secteurs (\*), des directions (\*\*), l'équipe de gestion de la DGAIG (\*\*\*) ainsi que les autres personnes dont la collaboration, les commentaires et les questions ont permis d'enrichir le document :

Réjean Asselin	Stéphane Beauséjour *	Alain Bernard	Jean-Marie Bilodeau *	Manon Carignan	Alain Caron **
Philippe Côté*	Alain Demers*	Maxime Drouin	Richard Duguay	Lise Dumas	Guy Dumoulin
Lisette Gagnon	Pierre Gagnon	France Gauthier **	Josée Lachaine ***	J.F. Larouche **	Alexandre Lavoie
Nelson Leblond*	Louise Lefebvre	Annie Locas **	Raynald Marceau **	Réjean Matte	Marie-Ève Noël *
Danielle Pilon ***	Bernard Rousseau	Réal St-Laurent ***	Luce Sainte-Marie	Chantal Seuthé	Benoit Trudel **
Roméo Thierry	Lucie Vallée				

### INTERFACE GRAPHIQUE DES CARTES SUR LE Web, éditions 2007 et 2010

#### Direction générale adjointe de l'information géographique (DGAIG)

Manon Carignan      Alain Coulombe      Marie Lapierre

#### Direction des communications (DCOM)

France Arcand      Diane Bélanger      France Dumais      Anne Veilleux

#### REMERCIEMENTS

Le groupe de travail remercie les représentants des secteurs (\*), les membres du CCIGM (\*\*) (Comité de coopération sur l'information géographique ministérielle) et leurs collaborateurs, l'équipe de gestion de la DGAIG (\*\*\*) ainsi que les autres personnes dont la contribution, les commentaires et les questions ont permis d'enrichir le document :

Jacques Bergeron	Stéphane Beauséjour *	Jean-Marie Bilodeau **	Pascal Bolduc	Paul Brouillette	Julie Caouette *
Jean Catellier **	Alain Coulombe *	Gisèle Couture	Martin Fafard	Jean Girard *	Gilles Gagnon **
Réjean Gagnon	Roch Gaudreau	Sara Gilbert	Lise Guérin *	Houde, Karine	Louis Laberge *
Josée Lachaine ***	J. F. Larouche *	Alain Landry *	François Landry *	Romain Métivier	Anne Morissette *
Marie-Ève Noël *	Danielle Pilon ***	Guy Parent	Yves Ricard	Thierry Roméo	Ghislain Roy *
Bernard Rousseau	Alain Simard **	Réal St-Laurent ***	Pascal Perron *	Mario Perron **	Chantal Seuthé
Lucie Ste-Croix **	Caroline Thorn *	Claudette Viau **			

### BARRES D'OUTILS, ICÔNES, LIBELLÉS DES INFOBULLES ET DESCRIPTIONS

France Arcand (DCOM)  
Gisèle Couture (DDC)  
Sonia Montambault (DCOM)  
Anne Veilleux (DCOM)

Julie Caouette (DGCT)  
Marie Lapierre (DGAIG)  
Marie-Andrée Garceau (DCOM)

Marie-Claude Couture (DIGQ)  
J. F. Larouche (DARSOEMT)  
Ian O'Gallagher (DTMS)



|

## 1. COMPOSANTES

Ce chapitre fixe les grandes composantes qui doivent se trouver dans l'habillage de chaque carte et les règles d'écriture qui s'y appliquent. Diverses remarques complètent l'information. Sept blocs d'information composent l'habillage. On se référera à la section 2 *Gabarit de mise en page* où la position de chaque bloc est établie. Des annexes techniques regroupées à la fin de la partie I complètent l'information de ce chapitre.

COMPOSANTE	DESCRIPTION
(A)	Titre et sous-titre
(B)	Légende
(C)	Métadonnées
(D)	Sources et réalisation
(E)	Croquis de repérage, agrandissement de secteur, extrait de produit
(F)	Chiffres des coordonnées autour de la carte
(G)	Signature gouvernementale

COMPOSANTE	DESCRIPTION	REMARQUES
Toutes les composantes sont obligatoires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les textes des blocs B (frontières), C (métadonnées) et D (sources et réalisation) doivent être utilisés tels quels.</li> <li>Tous les autres textes seront établis sur mesure pour chaque produit.</li> </ul>	<p>La police Arial, appuyée à gauche, est recommandée pour tous les textes des habillages.</p> <p>Le chapitre 3, page 31, précise l'information sur le lettrage.</p>
<b>A</b>	<p><b>Titre</b></p> <p><b>Sous-titre</b></p>	
<b>B</b>	<p><b>Légende</b></p> <p>Titre de la rubrique</p> <p>Symbologie :</p> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="border: 1px solid black; width: 20px; height: 10px; background-color: #90EE90; margin-right: 5px;"></div> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div>Nom des éléments <sup>1</sup></div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-top: 5px;"> <div style="margin-right: 5px;">•</div> <div style="font-size: 2em; margin-right: 5px;">}</div> <div>Nom des sous-éléments</div> </div> <p>ou annotation</p> <p>Notes : 1. xxxxxx 2. xxxxxx</p> <p><b>Frontières</b></p> <p>— . . — Frontière internationale</p> <p>— . — . Frontière interprovinciale ou interétatique</p> <p>— — — Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)</p>	<p>Dans les cartes de <i>série</i>, la légende est uniforme pour l'ensemble des feuilles, que les éléments soient présents ou non dans une feuille spécifique.</p> <p>Les plages de couleurs ou de grisés, les traits, symboles et annotations sont placés à gauche des écritures.</p> <p>Les notes sont regroupées en bas de la légende et y réfèrent au moyen d'un chiffre en exposant.</p> <p>Si les frontières n'apparaissent pas sur la carte, le bloc « Frontières » n'est pas nécessaire.</p> <p>Par convention, les tiretés représentés sont utilisés. Ces tiretés doivent également apparaître dans le croquis de repérage.</p> <p>Voir la page 35 pour des informations complémentaires relatives à la cartographie des frontières.</p>
<b>C</b>	<p><b>Métadonnées</b></p> <p><b>Projection cartographique</b></p> <p>Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 60°).</p> <p><u>Ou</u></p> <p>Mercator transverse universelle (MTU), fuseau xx.</p> <p><u>Ou</u></p> <p>Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau xx.</p> <p><b>Échelle</b></p> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="margin-right: 5px;">0</div> <div style="border: 1px solid black; width: 50px; height: 10px; margin-right: 5px;"></div> <div style="margin-right: 5px;">150 km</div> </div> <p><b>1/7 500 000</b></p> <p>L'échelle s'écrit de la façon suivante : pas d'espace avant et après l'oblique; une espace avant les tranches de milliers.</p>	<p>Les métadonnées minimales décrites à gauche apparaissent sur toutes les cartes. Des métadonnées complémentaires sont ajoutées au besoin (voir l'exemple d'application à l'annexe <b>IC</b>).</p> <p>Cartes à l'échelle de 1/1 250 000 et plus petite.</p> <p>Cartes à l'échelle de 1/250 000.</p> <p>Cartes à l'échelle de 1/20 000, 1/100 000 et plus grande.</p> <p>Les échelles sont standardisées. On trouvera à l'annexe <b>IA</b> les consignes adoptées pour l'édition des échelles.</p> <p>Si une échelle numérique est utilisée, vérifier si cette échelle est bien exacte par rapport au format d'impression.</p>

<p style="text-align: center;"><b>D</b></p>	<p><b>Sources</b></p> <table border="0"> <tr> <td><b>Données</b><sup>1</sup></td> <td><b>Organisme</b></td> <td><b>Année</b><sup>2</sup></td> </tr> <tr> <td>Xxx</td> <td>Xxx</td> <td>XXXX</td> </tr> </table> <p>1 Les éléments de cette colonne sont placés par ordre alphabétique. 2 Cette rubrique est omise si l'année n'est pas disponible.</p>	<b>Données</b> <sup>1</sup>	<b>Organisme</b>	<b>Année</b> <sup>2</sup>	Xxx	Xxx	XXXX	<p>Pour désigner la source des données, il est possible d'utiliser l'acronyme des bases de données cartographiques du Ministère ou le nom au long.</p> <table border="0"> <tr> <td><b>BDTQ 20k</b></td> <td>Base de données topographiques du Québec</td> </tr> <tr> <td><b>SDA 20k, 250k</b></td> <td>Système sur les découpages administratifs</td> </tr> <tr> <td><b>BDAT 100k</b></td> <td>Base de données pour l'aménagement du territoire</td> </tr> <tr> <td><b>BDTA 250k</b></td> <td>Base de données topographiques et administratives</td> </tr> <tr> <td><b>BDGA 1M, 5M</b></td> <td>Base de données géographiques et administratives</td> </tr> </table>	<b>BDTQ 20k</b>	Base de données topographiques du Québec	<b>SDA 20k, 250k</b>	Système sur les découpages administratifs	<b>BDAT 100k</b>	Base de données pour l'aménagement du territoire	<b>BDTA 250k</b>	Base de données topographiques et administratives	<b>BDGA 1M, 5M</b>	Base de données géographiques et administratives
<b>Données</b> <sup>1</sup>	<b>Organisme</b>	<b>Année</b> <sup>2</sup>																
Xxx	Xxx	XXXX																
<b>BDTQ 20k</b>	Base de données topographiques du Québec																	
<b>SDA 20k, 250k</b>	Système sur les découpages administratifs																	
<b>BDAT 100k</b>	Base de données pour l'aménagement du territoire																	
<b>BDTA 250k</b>	Base de données topographiques et administratives																	
<b>BDGA 1M, 5M</b>	Base de données géographiques et administratives																	
	<p><b>Réalisation</b></p> <p>Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Direction générale ou Direction ou Service (au choix)</p> <p>Note : Le présent document n'a aucune portée légale.</p> <p>Collaboration : ministère ou organisme</p> <p>Diffusion : Géoboutique Québec</p> <p>© Gouvernement du Québec, x<sup>e</sup> trimestre année</p> <p><b>ou</b></p> <p>© Gouvernement du Québec Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, x<sup>e</sup> trimestre année</p>	<p>Ou autre organisme à préciser s'il y a lieu.</p> <p>Formulation officielle proposée. Si la carte a une valeur légale, omettre cette note.</p> <p>Coopération soutenue.</p> <p>Ou autre organisme à préciser s'il y a lieu.</p> <p>- Le trimestre s'écrit avec un exposant : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et le © est aligné à gauche.</p> <p>- Le dépôt légal est obligatoire seulement pour les produits destinés à l'extérieur du Ministère. S'il est utilisé, il prend en charge le trimestre et l'année.</p>																
<p style="text-align: center;"><b>E</b></p>	<p><b>Croquis de repérage</b></p>	<p>Ce bloc sert à situer un secteur particulier de la carte et peut également afficher un agrandissement. Se référer à l'annexe <b>IB</b> pour des exemples d'application.</p>																
<p style="text-align: center;"><b>F</b></p>	<p><b>Chiffres des coordonnées autour de la carte</b></p> <p><b>Numéros de feuilles</b></p>	<p>Position horizontale.</p> <p>Position : en haut à gauche et en bas à droite du cadre.</p>																
<p style="text-align: center;"><b>G</b></p>	<p><b>Signature gouvernementale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La signature apparaît toujours en <b>noir</b>, en bas à droite de la carte. La base du drapeau est alignée sur celle des autres blocs.</li> </ul> <div style="text-align: right;"> <p><i>Ressources naturelles et Faune</i></p> <p>----- Québec </p> </div> <p>La hauteur du drapeau dans la signature varie en fonction du format de la carte (chiffres arrondis) :</p> <table border="0"> <tr> <td><b>Format</b></td> <td><b>Drapeau</b> (minimum 6 mm)</td> </tr> <tr> <td>Lettre (21 x 28 cm) et Tabloïd (28 x 43 cm)</td> <td>6 mm</td> </tr> <tr> <td>ISO A1 (59 x 84 cm)</td> <td>10 mm</td> </tr> <tr> <td>ISO A0 (84 x 118 cm)</td> <td>12 mm</td> </tr> <tr> <td>Très grand (140 x 180 cm et +)</td> <td>15 ou 17 mm</td> </tr> </table>	<b>Format</b>	<b>Drapeau</b> (minimum 6 mm)	Lettre (21 x 28 cm) et Tabloïd (28 x 43 cm)	6 mm	ISO A1 (59 x 84 cm)	10 mm	ISO A0 (84 x 118 cm)	12 mm	Très grand (140 x 180 cm et +)	15 ou 17 mm	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carte produite par le <b>Ministère seul</b> : <i>Ressources naturelles et Faune</i>    Ministère.....  Secrétariat.....</li> <li>Carte produite conjointement avec <b>moins de trois</b> organismes gouvernementaux, dans le cadre d'une entente officielle ou de cofinancement :</li> <li>Carte produite conjointement avec <b>plus de trois</b> organismes gouvernementaux :  </li> </ul> <p>Note : Si elle est requise, la signature du gouvernement fédéral s'affiche toujours à gauche de celle du gouvernement du Québec.</p>						
<b>Format</b>	<b>Drapeau</b> (minimum 6 mm)																	
Lettre (21 x 28 cm) et Tabloïd (28 x 43 cm)	6 mm																	
ISO A1 (59 x 84 cm)	10 mm																	
ISO A0 (84 x 118 cm)	12 mm																	
Très grand (140 x 180 cm et +)	15 ou 17 mm																	



---

## 2. GABARIT DE MISE EN PAGE

Cette partie fixe les principaux paramètres du gabarit de mise en page des grandes composantes de l'habillage.

On notera que des échelles cartographiques et des formats de papier **standards** ont été adoptés pour mieux normaliser la représentation du territoire.

Les documents cartographiques sont classés par types :

- 1 - Cartes d'ensemble du Québec, format portrait
- 2 - Cartes de la partie sud du Québec, format paysage
- 3 - Cartes de *série*, format paysage

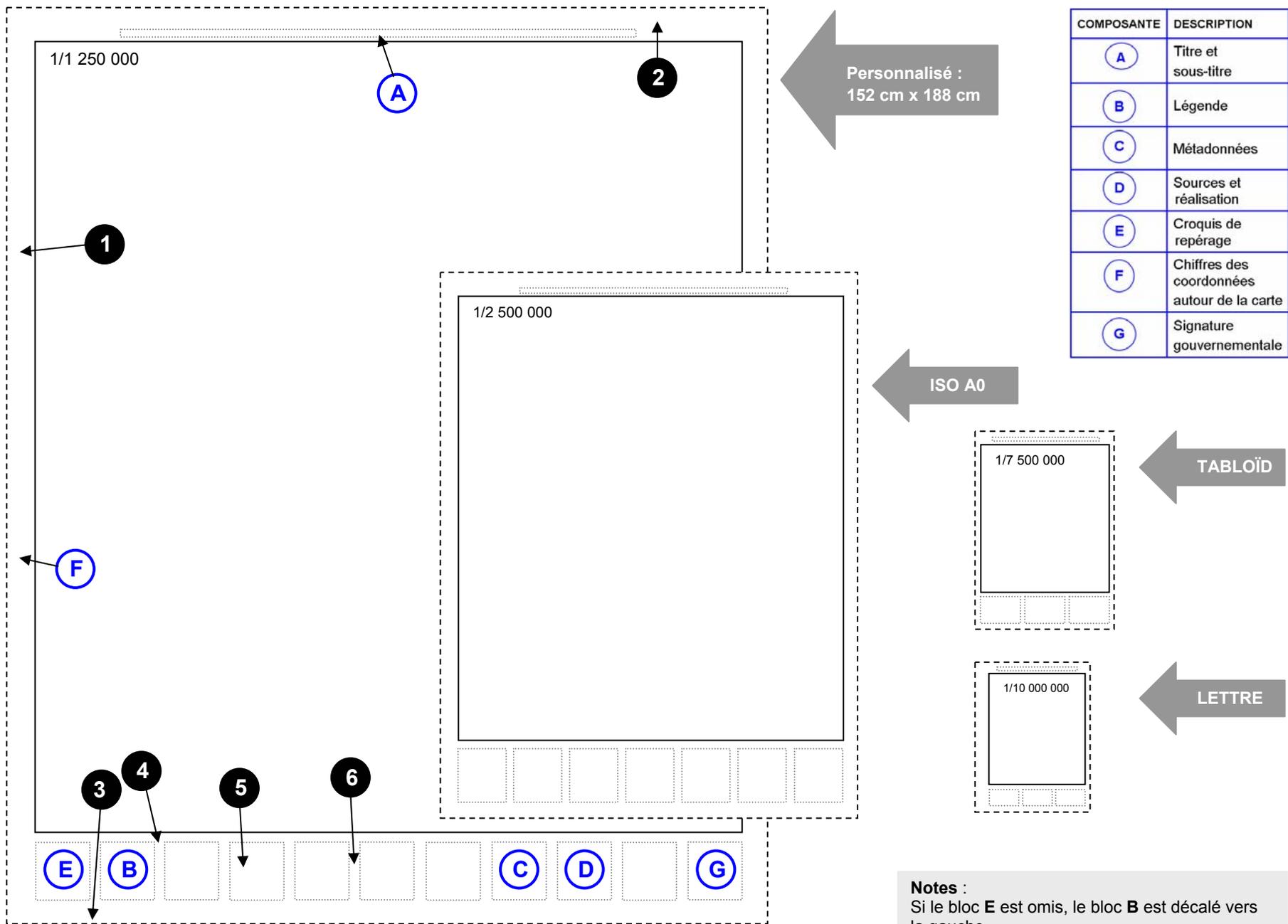
Un tableau indique, pour chaque type de document cartographique, les dimensions suggérées pour les paramètres analysés. Un croquis de mise en page illustre ces paramètres et positionne ensuite les blocs d'information établis au chapitre précédent. Des exemples d'application sont présentés. Pour les petits formats, une marge est habituellement prévue pour la reliure.

Bien que conçus d'abord pour illustrer la mise en page des documents cartographiques, ces croquis peuvent également servir de cadrage à d'autres produits (photographies aériennes, orthophotographies, ortho-images, etc.).

Ces gabarits de mise en page sont à privilégier. Cependant, lorsqu'il y a lieu, bien d'autres formats peuvent s'en inspirer; une démarche de mise au point de gabarits additionnels est proposée à la section 4 du chapitre, page 21.

## 1- Cartes d'ensemble du Québec, format portrait

	Paramètres	1/10 000 000	1/7 500 000	1/2 500 000	1/1 250 000
	Fenêtre géographique ( $\lambda, \phi$ ) Point n° 1, coin inférieur gauche Point n° 2, coin supérieur gauche Point n° 3, coin supérieur droit Point n° 4, coin inférieur droit	1 (-79.6972°, 43.9169°) 2 (-85.8926°, 62.2672°) 3 (-51.1074°, 62.2672°) 4 (-57.3028°, 43.9169°)	idem	idem	idem
	Fenêtre géographique (coordonnées X et Y, Lambert)	1 (-900000 m, 61275 m) 2 (-900000 m, 2136275 m) 3 (900000 m, 2136275 m) 4 (900000 m, 61275 m)	idem	idem	idem
	Centre de la fenêtre géographique ( $\lambda, \phi$ )	-68.5000°, 53.9169°	idem	idem	idem
	Centre de la fenêtre géographique (coordonnées X et Y, Lambert)	0 m, 1098775 m	idem	idem	idem
	Format papier standard	<b>Lettre</b> 21,59 cm x 27,94 cm (8,5 po x 11 po)	<b>Tabloïd</b> 27,94 cm x 43,18 cm (11 po x 17 po)	<b>ISO A0</b> 84,1 cm x 118,9 cm (33 po x 46 po)	<b>Personnalisé</b> 152 cm x 188 cm (60 po x 74 po)
	Format de la page aux lignes de coupe (X, Y)	21,5 cm x 28 cm	26 cm x 37 cm	78 cm x 100,5 cm	152 cm x 188 cm
	Format de la fenêtre cartographique (X, Y)	18 cm x 20,75 cm	24 cm x 27,6 cm	72 cm x 83 cm	144 cm x 166 cm
1	Marge latérale de gauche	2,5 cm (reliure)	1 cm	3 cm	4 cm
	Marge latérale de droite	1,2 cm	1 cm	3 cm	4 cm
2	Marge du haut	2,2 cm	2,4 cm	4,5 cm	6 cm
3	Marge du bas (extérieure à la légende)	1,2 cm	1 cm	3,2 cm	4 cm
4	Distance entre la carte et la bande de légende	0,7 cm	1 cm	1,3 cm	2 cm
	Dimension maximum de la bande de légende	18 cm x 3 cm	24 cm x 5 cm	72 cm x 10 cm	144 cm x 12 cm
5	Nombre théorique de blocs et dimension maximum d'un bloc de légende	3 blocs de 5,5 cm x 3 cm	3 blocs de 7,5 cm x 5 cm	7 blocs de 9 cm x 10 cm	11 blocs de 11 cm x 12 cm
6	Espacement entre les blocs	0,75 cm	0,75 cm	1,5 cm	2,3 cm
	Marge perdue (bretelle extérieure)	non	facultatif	facultatif	non
E	Dimension du croquis de repérage	---	---	9 cm x 9,5 cm	11 cm x 11,5 cm
G	Signature gouvernementale (hauteur du drapeau)	6 mm	6 mm	12 mm	17 mm



**Notes :**  
 Si le bloc E est omis, le bloc B est décalé vers la gauche.  
 Les grilles ont été mises à l'essai pour les échelles indiquées.

La carte ci-contre illustre le territoire d'application du Plan Nord.

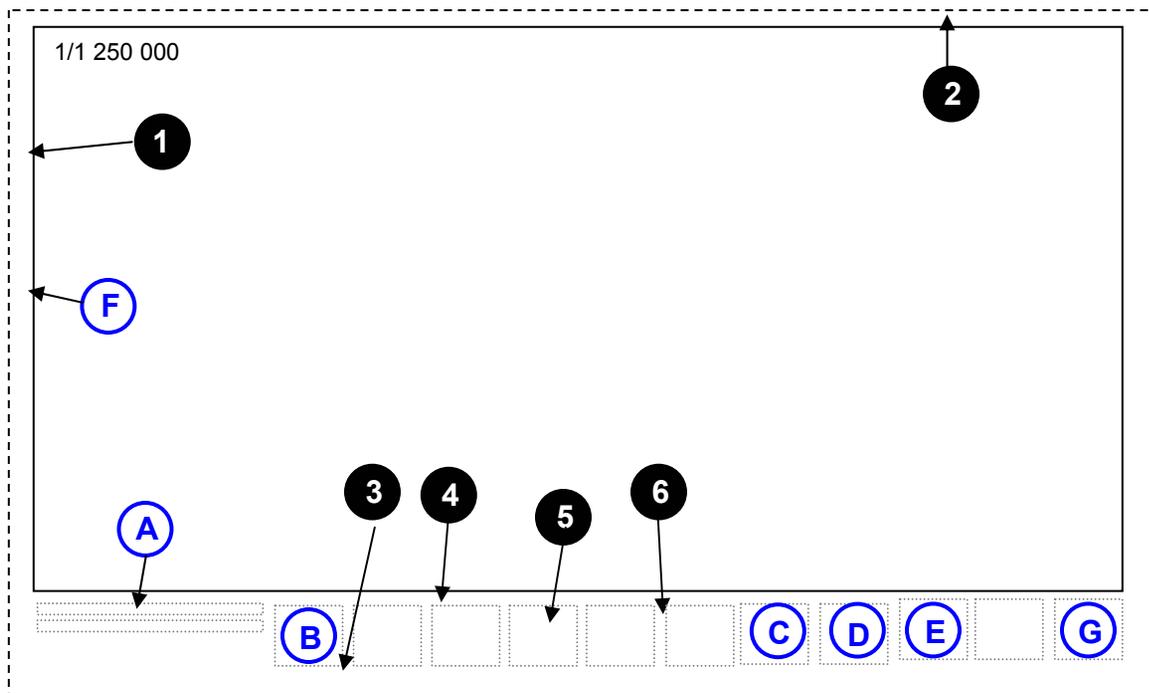
Réalisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 Direction générale adjointe de l'information géographique

Consultation :

<http://www.plannord.gouv.qc.ca/documents/carte-delimitation-territoire.pdf>

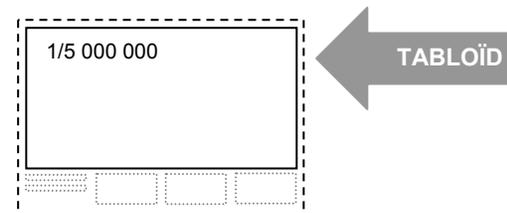
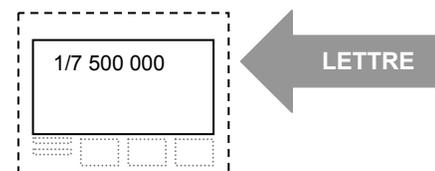
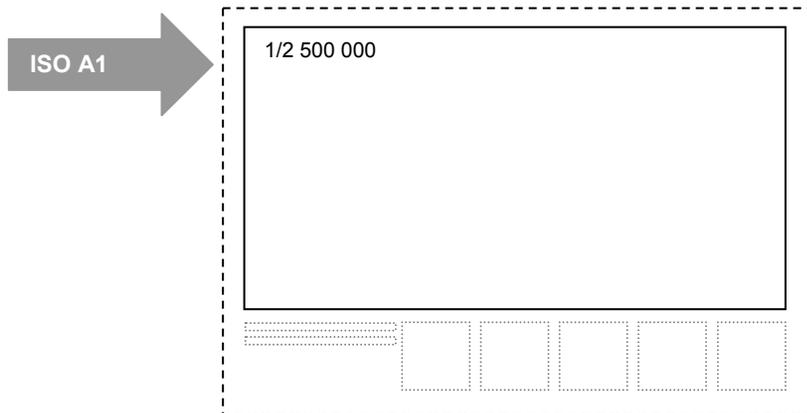


2- Cartes de la partie sud du Québec, format paysage					
	Paramètres	1/7 500 000	1/5 000 000	1/2 500 000	1/1 250 000
	Fenêtre géographique ( $\lambda, \phi$ ) Point n° 1, coin inférieur gauche Point n° 2, coin supérieur gauche Point n° 3, coin supérieur droit Point n° 4, coin inférieur droit	1 (-79.7457°, 44.1381°) 2 (-81.9213°, 52.4716°) 3 (-55.0787°, 52.4716°) 4 (-57.2543°, 44.1381°)	idem	idem	idem
	Fenêtre géographique (coordonnées X et Y, Lambert)	1 (-900000 m, 86275 m) 2 (-900000 m, 1023775 m) 3 (900000 m, 1023775 m) 4 (900000 m, 86275 m)	idem	idem	idem
	Centre de la fenêtre géographique ( $\lambda, \phi$ )	-68.5000°, 48.9960°	idem	idem	idem
	Centre de la fenêtre géographique (coordonnées X et Y, Lambert)	0 m, 554975 m	idem	idem	idem
	Format papier standard	<b>Lettre</b> (27,94 cm x 21,59 cm) (11 po x 8,5 po)	<b>Tabloïd</b> (43,18 cm x 27,94 cm) (17 po x 11 po)	<b>ISO A1</b> (84,1 cm x 59,4 cm) (33 po x 23 po)	<b>Personnalisé</b> 150 cm x 91 cm (59 po x 36 po)
	Format de la page aux lignes de coupe (X, Y)	28 cm x 21,5 cm	38 cm x 26 cm	78 cm x 54 cm	150 cm x 91 cm
	Format de la fenêtre cartographique (X, Y)	24 cm x 12,5 cm	36 cm x 18,75 cm	72 cm x 37,5 cm	144 cm x 75 cm
1	Marge latérale de gauche	2 cm	1 cm	3 cm	3 cm
	Marge latérale de droite	2 cm	1 cm	3 cm	3 cm
2	Marge du haut	3 cm	1 cm	3 cm	3 cm
3	Marge du bas (extérieure à la légende)	1,5 cm	1 cm	3 cm	3 cm
4	Distance entre la carte et la bande de légende	1 cm	1,25 cm	1,5 cm	1,5 cm
	Dimension maximum de la bande de légende	24 cm x 3,5 cm	36 cm x 4 cm	72 cm x 9 cm	144 cm x 8,5 cm
5	Nombre théorique de blocs et dimension maximum d'un bloc de légende	4 blocs de 5 cm x 3,5 cm	4 blocs de 8 cm x 4 cm	7 blocs de 9 cm x 9 cm	14 blocs de 9 cm x 8,5 cm
6	Espacement entre les blocs	1,3 cm	1,4 cm	1,5 cm	1,75 cm
	Marge perdue (bretelle extérieure)	non	facultatif	facultatif	non
E	Dimension du croquis de repérage	---	---	9 cm x 8,5 cm	9 cm x 8 cm
G	Signature gouvernementale (hauteur du drapeau)	6 mm	6 mm	10 mm	15 mm



Personnalisé  
150 cm x 91 cm

COMPOSANTE	DESCRIPTION
(A)	Titre et sous-titre
(B)	Légende
(C)	Métadonnées
(D)	Sources et réalisation
(E)	Croquis de repérage
(F)	Chiffres des coordonnées autour de la carte
(G)	Signature gouvernementale

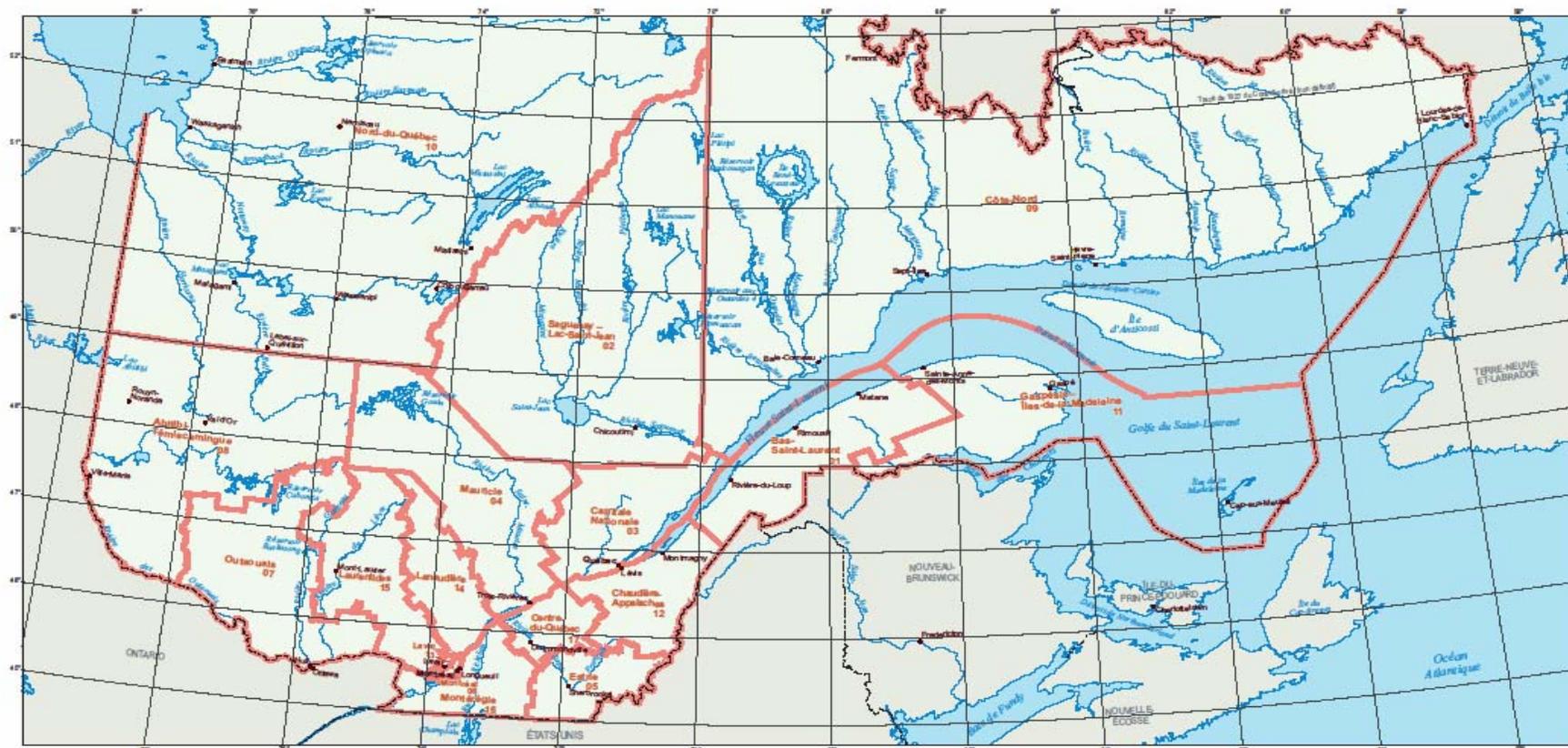


**Notes :**  
Si requis, le bloc E peut être omis dans les petits formats.  
Les grilles ont été mises à l'essai pour les échelles indiquées.

La carte ci-dessous illustre les régions administratives du Québec.

Réalisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction générale adjointe de l'information géographique

Consultation : [ftp://ftp.mrnf.gouv.qc.ca/Public/Dgig/Produits/bdqa5m/infographique/pdf/qbcmeri\\_5m\\_ra.pdf](ftp://ftp.mrnf.gouv.qc.ca/Public/Dgig/Produits/bdqa5m/infographique/pdf/qbcmeri_5m_ra.pdf)



### Le Québec méridional, régions administratives

**Divisions territoriales**  
----- Frontière internationale  
----- Frontière interprovinciale  
----- Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (sauf frontières n'ont pas définies)  
----- Lignes des régions administratives

Projection cartographique : Conique de Lambert avec deux parallèles d'échelle conservée (46° et 50°)  
0 100 km

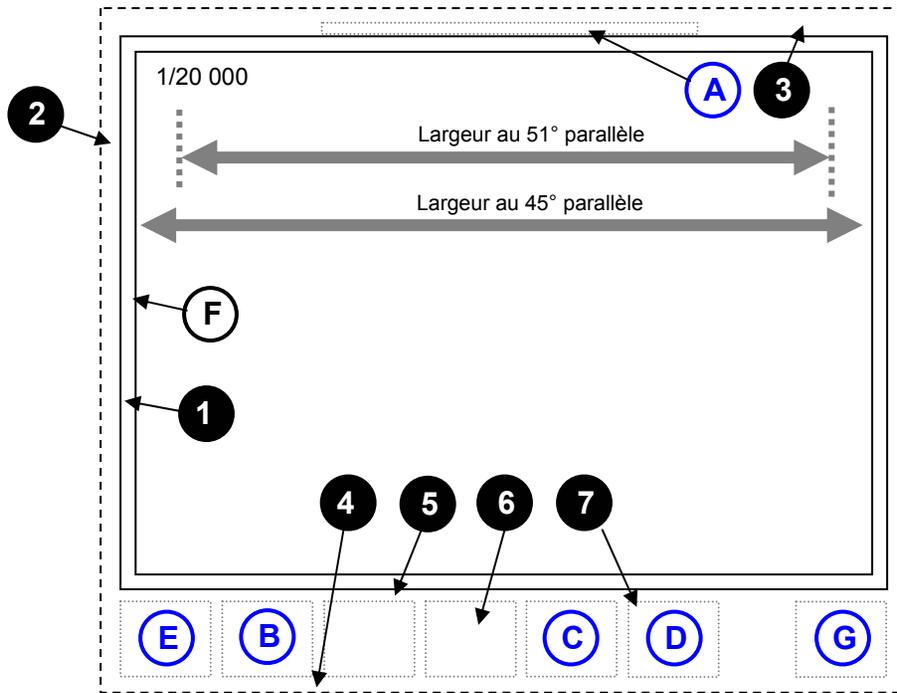
#### Réalisation

Produit : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction générale adjointe de l'information géographique  
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

© Gouvernement du Québec  
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3<sup>e</sup> trimestre 2006

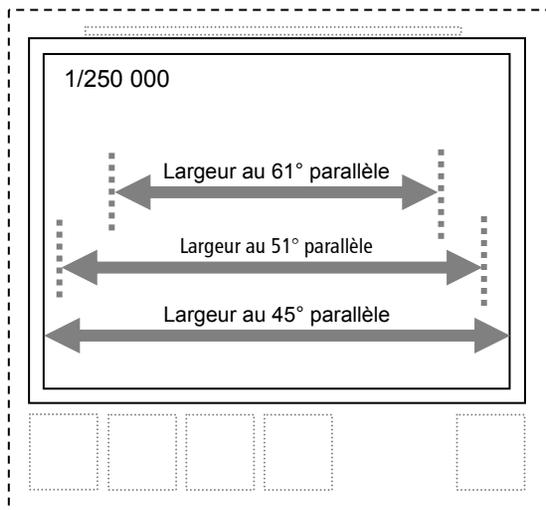
Re ressources naturelles  
et Faune  
Québec

<b>3- Cartes de série, format paysage</b>				
	<b>Paramètres</b>	<b>1/250 000</b>	<b>1/100 000</b>	<b>1/20 000</b>
	Dimension de la fenêtre géographique ( $\lambda, \phi$ )	2° de $\lambda$ par 1° de $\phi$	1° de $\lambda$ par 30' de $\phi$	15' de $\lambda$ par 7,5' de $\phi$
	Format papier standard	<b>ISO A0</b> 84,1 cm X 118,9 cm (33 po x 46 po)	<b>ISO A0</b> 84,1 cm X 118,9 cm (33 po x 46 po)	<b>Personnalisé</b> 107 cm x 91 cm (42 po x 36 po)
	Format de la page aux lignes de coupe (X, Y)	72 x 67 cm	87 x 79 cm	107 x 91 cm
	Format de la fenêtre cartographique (X, Y) <i>(la largeur de la fenêtre cartographique varie du sud au nord)</i>	43 cm x 44,5 cm (au 61° parallèle) 56 cm x 44,5 cm (au 51° parallèle)	54 cm x 56,5 cm (au 61° parallèle) 70 cm x 56,5 cm (au 51° parallèle)	87 cm x 69,5 cm (au 51° parallèle) 98 cm x 69,5 cm (au 45° parallèle)
1	Double cadre autour de la fenêtre cartographique	2 cm	2 cm	2 cm
2	Marge latérale de gauche	3 cm à 13 cm	3 cm à 14 cm	2,5 cm à 8 cm
	Marge latérale de droite	3 cm à 13 cm	3 cm à 14 cm	2,5 cm à 8 cm
3	Marge du haut	4 cm	4 cm	4 cm
4	Marge du bas (extérieure à la légende)	3 cm	3 cm	3 cm
5	Distance entre la carte et la bande de légende	1,5 cm	1,5 cm	1,5 cm
	Dimension maximum de la bande de légende	44,5 cm x 9 cm	58 cm x 9 cm	82 cm x 9 cm
6	Nombre théorique de blocs et dimension maximum d'un bloc de légende	4 blocs de 10 cm x 9 cm	5 blocs de 10 cm x 9 cm	6 blocs de 12 cm x 9 cm
7	Espacement entre les blocs	1,5 cm	2 cm	2 cm
	Marge perdue (bretelle extérieure)	facultatif	facultatif	non
E	Dimension du croquis de repérage	10 cm x 9 cm	10 cm x 10 cm	12 cm x 9 cm
G	Signature gouvernementale (hauteur du drapeau)	10 mm	10 mm	12 mm

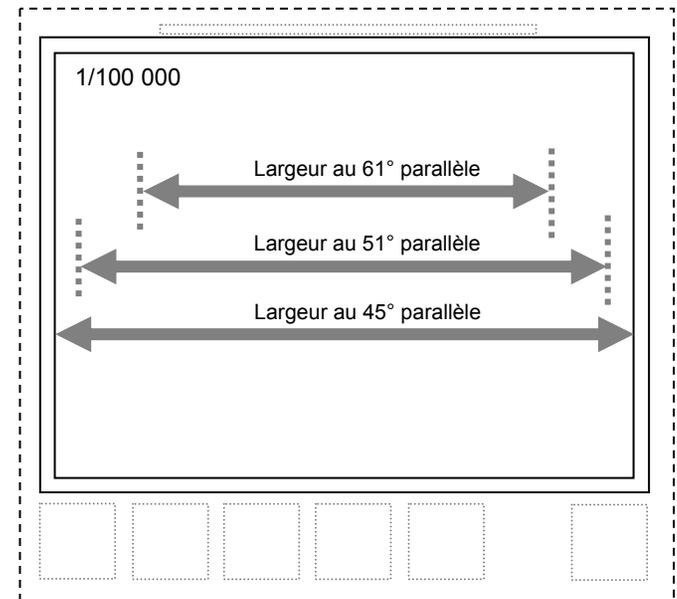


Personnalisé  
107 cm x 91 cm

COMPOSANTE	DESCRIPTION
(A)	Titre et sous-titre
(B)	Légende
(C)	Métadonnées
(D)	Sources et réalisation
(E)	Croquis de repérage
(F)	Chiffres des coordonnées autour de la carte
(G)	Signature gouvernementale



ISO A0





#### **4- Démarche de mise au point de gabarits additionnels**

Les gabarits de mise en page présentés précédemment s'appliquent aux scénarios les plus courants d'illustration et de cartographie du territoire. La démarche qui suit propose aux utilisateurs les grandes règles à suivre pour élaborer au besoin de nouveaux gabarits de mise en page.

##### **Territoire et échelle**

Le territoire à cartographier et l'échelle de représentation souhaitée sont les premiers éléments à considérer. Ces deux composantes déterminent la dimension de la fenêtre géographique. Celle-ci pourrait être, par exemple, centrée sur une région administrative, une MRC, une municipalité ou tout autre territoire.

##### **Dimension de la fenêtre**

La dimension de la fenêtre conditionne ensuite le choix d'un format de papier parmi les formats standards ou d'une fenêtre d'affichage à résolution spécifique pour une diffusion électronique. Par la suite, l'orientation de la page en format portrait ou paysage est également prise en considération pour optimiser la mise en page de la carte et de ses éléments d'habillage.

##### **Échelles standards**

Lors du choix d'une échelle de représentation cartographique, il est recommandé de s'en tenir d'abord aux échelles optimales d'utilisation indiquées en blanc dans le tableau qui suit. Le contenu des bases de données cartographiques et d'imagerie et les outils d'exploitation permettent également de glisser efficacement vers des échelles plus petites ou plus grandes tel qu'il est indiqué en grisé.

D'autre part, afin d'assurer une uniformité des représentations, il est fortement recommandé de ne pas créer d'échelles cartographiques approximatives.

##### **Utilisation des espaces vides dans la carte**

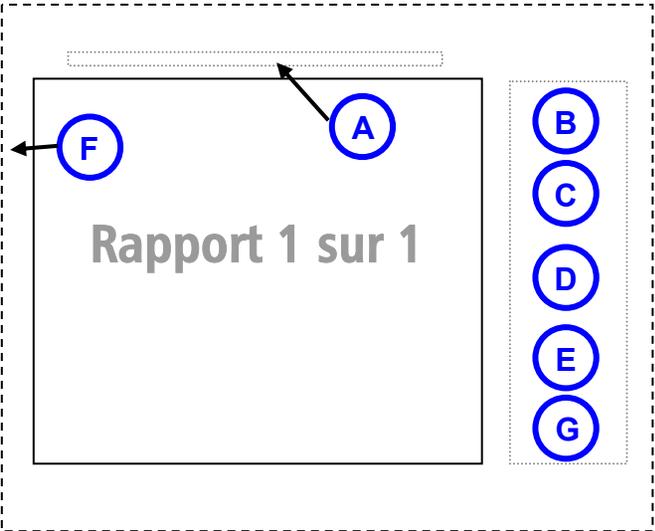
On peut utiliser l'espace libre dans la carte pour ajouter une information complémentaire. Il faut toutefois s'assurer de bien standardiser l'utilisation de l'espace. Dans les cartes de série, ce bloc d'information devrait se situer au même endroit d'une carte à l'autre.

ÉCHELLES	EXEMPLES DE BASES DE DONNÉES CARTOGRAPHIQUES ET D'IMAGERIE					
	● Cartographie à grande échelle	● BDTQ 20k ● Orthophotographie 40k	● BDAT 100k ● Imagerie SPOT ● Imagerie Landsat 7	● BDTA 250k ● Imagerie Landsat 5	● BDGA 1M ● Imagerie SPOT végétation	● BGAQ 8M
1/15 000 000						Échelle acceptable
1/10 000 000						<b>Échelle optimale</b>
1/7 500 000						<b>Échelle optimale</b>
1/5 000 000						Échelle acceptable
1/2 500 000					<b>Échelle optimale</b>	
1/1 250 000					<b>Échelle optimale</b>	
1/1 000 000					Échelle acceptable	
1/750 000					Échelle acceptable	
1/500 000				Échelle acceptable		
1/350 000				Échelle acceptable		
1/250 000				<b>Échelle optimale</b>		
1/200 000				Échelle acceptable		
1/150 000			Échelle acceptable			
1/100 000			<b>Échelle optimale</b>			
1/75 000			Échelle acceptable			
1/50 000		Échelle acceptable				
1/20 000		<b>Échelle optimale</b>				
1/10 000		Échelle acceptable				
1/5 000	Échelle acceptable					
1/2 000	<b>Échelle optimale</b>					
1/1 000	<b>Échelle optimale</b>					

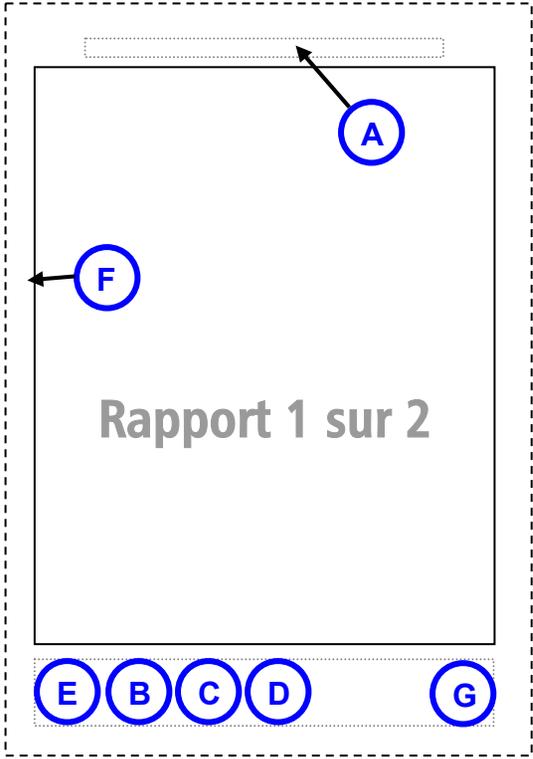
L'échelle de représentation des phénomènes et le territoire à couvrir déterminent la dimension du support de reproduction et la dimension de la fenêtre cartographique. Ces proportions conditionnent à leur tour l'emploi d'un format portrait ou paysage, la largeur des marges et la disposition du titre et de la bande de légende.

PARAMÈTRES	FORMATS DE PAPIER STANDARDS											
	Lettre (21,59 cm x 27,94 cm) (8,5 po x 11 po)		Légal (21,59 cm x 35,56 cm) (8,5 x 14 po)		Tabloïd (27,94 cm x 43,18 cm) (11 po x 17 po)		ISO A1 (59,4 cm x 84,1 cm) (33 po x 23 po)		ISO A0 84,1 cm x 118,9 cm (33 po x 46 po)		Rouleau de 36 po (36 x 48, 60 ou 72 po)	
	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage	 portrait	 paysage
Rapport de la fenêtre géographique	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1	1 sur 2	2 sur 1 1 sur 1
Position de la bande de légende	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite	En bas	En bas À droite
Marge latérale de gauche	2,5 cm	1,2 cm	2,5 cm	1,2 cm	1,5 cm	1,5 cm	3 cm	3 cm	3 cm	3 cm	4 cm	4 cm
Marge latérale de droite	1,2 cm	1,2 cm	1,2 cm	1,2 cm	1,5 cm	1,5 cm	3 cm	3 cm	3 cm	3 cm	4 cm	4 cm
Marge du haut	2,5 cm	2,5 cm	2,5 cm	2,5 cm	3 cm	3 cm	4,5 cm	4,5 cm	4,5 cm	4,5 cm	6 cm	6 cm
Marge du bas (extérieure à la légende)	1,2 cm	1,2 cm	1,2 cm	1,2 cm	1,5 cm	1,5 cm	3 cm	3 cm	3 cm	3 cm	4 cm	4 cm
Distance entre la carte et la bande de légende	1 cm	1 cm	1 cm	1 cm	1,25 cm	1,25 cm	1,5 cm	1,5 cm	1,5 cm	1,5 cm	2 cm	2 cm
Dimension maximum de la bande de légende	18 cm x 3 cm	25,5 cm x 3 cm	18 cm x 5 cm	33 cm x 3 cm	25 cm x 5 cm	40 cm x 4 cm	52 cm x 10 cm	77 cm x 9 cm	77 cm x 10 cm	110 cm x 9 cm	83 cm x 10 cm	114 x 9 cm
		6,5 cm x 18 cm		8 cm x 18 cm		10 cm x 23 cm		12 cm x 52 cm		12 cm x 77 cm		12 cm x 83 cm
Dimension maximum d'un bloc de légende	5,5 cm x 3 cm	5,5 cm x 3 cm	5 cm x 4 cm	6 cm x 3 cm	7,5 cm x 5 cm	7,5 cm x 4 cm	10 cm x 10 cm	10 cm x 9 cm	10 cm x 10 cm	10 cm x 9 cm	10 cm x 10 cm	10 cm x 9 cm
		6,5 cm x 4 cm		8 cm x 4 cm		10 cm x 5 cm		12 cm x 9 cm		12 cm x 9 cm		12 cm x 9 cm
Espacement entre les blocs	0,75 cm	0,75 cm	0,75 cm	0,75 cm	0,75 cm	1 cm	1,5 cm	1,5 cm	1,5 cm	2 cm	1,5 cm	2 cm
Signature gouvernementale	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit	Inférieur droit
Hauteur du drapeau	6 mm	6 mm	6 mm	6 mm	6 mm	6 mm	10 mm	10 mm	12 mm	12 mm	15 mm	15 mm

Paysage

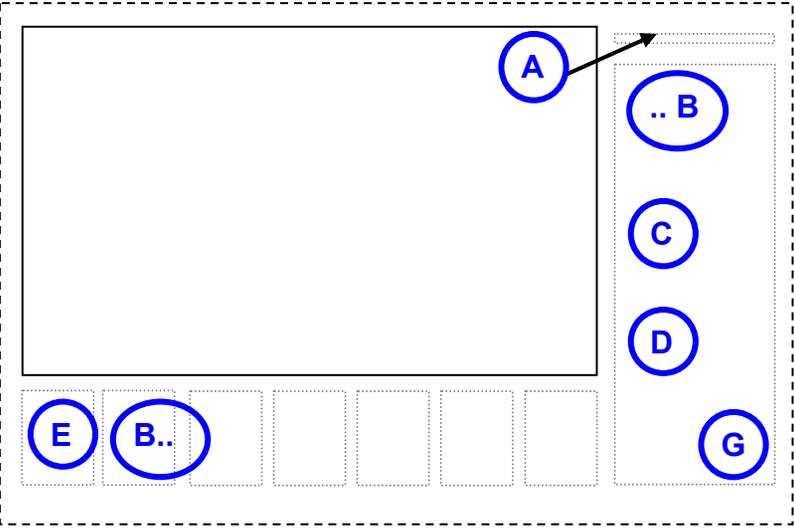
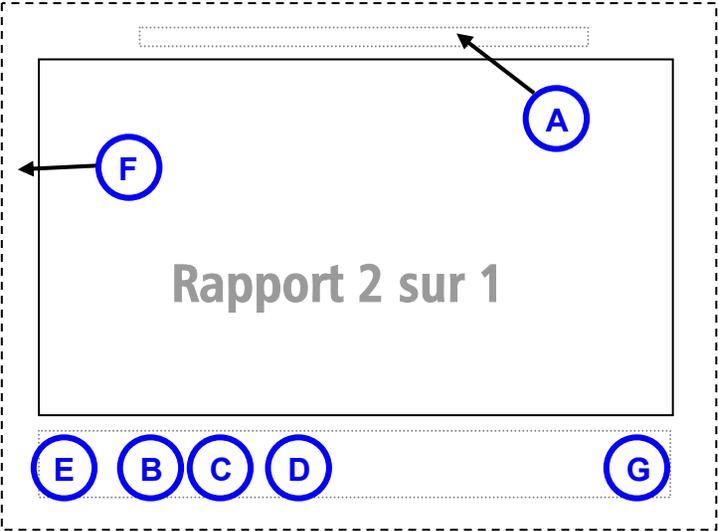


Portrait



COMPOSANTE	DESCRIPTION
(A)	Titre et sous-titre
(B)	Légende
(C)	Métadonnées
(D)	Sources et réalisation
(E)	Croquis de repérage
(F)	Chiffres des coordonnées autour de la carte
(G)	Signature gouvernementale

Paysage

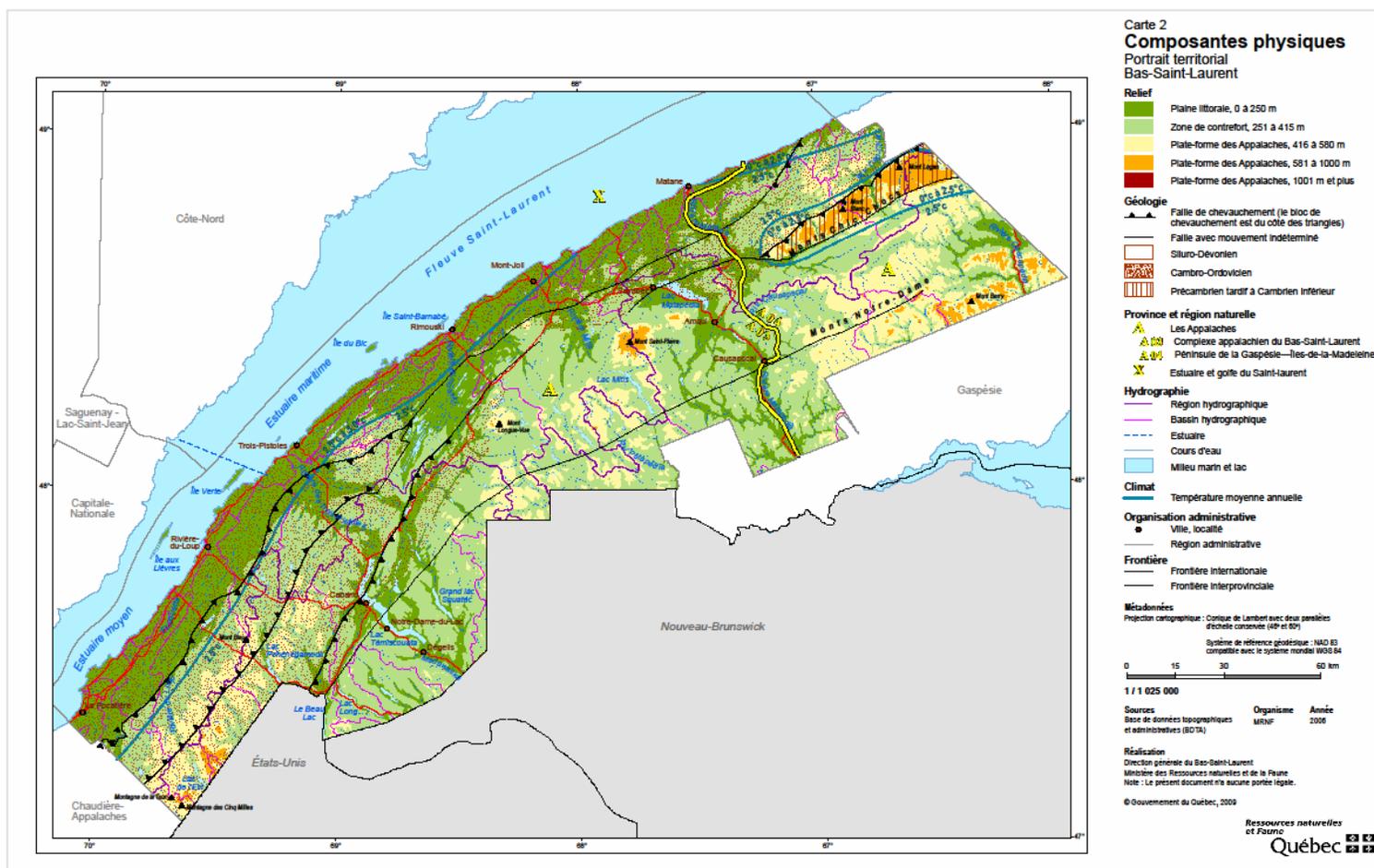


La carte ci-dessous illustre la facette *Composantes physiques* du portrait territorial du Bas-Saint-Laurent de 2009, pages 3 et 13.

Réalisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction générale du Bas-Saint-Laurent

Consultation : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/territoire/planification/portrait-bas-saint-laurent.pdf>

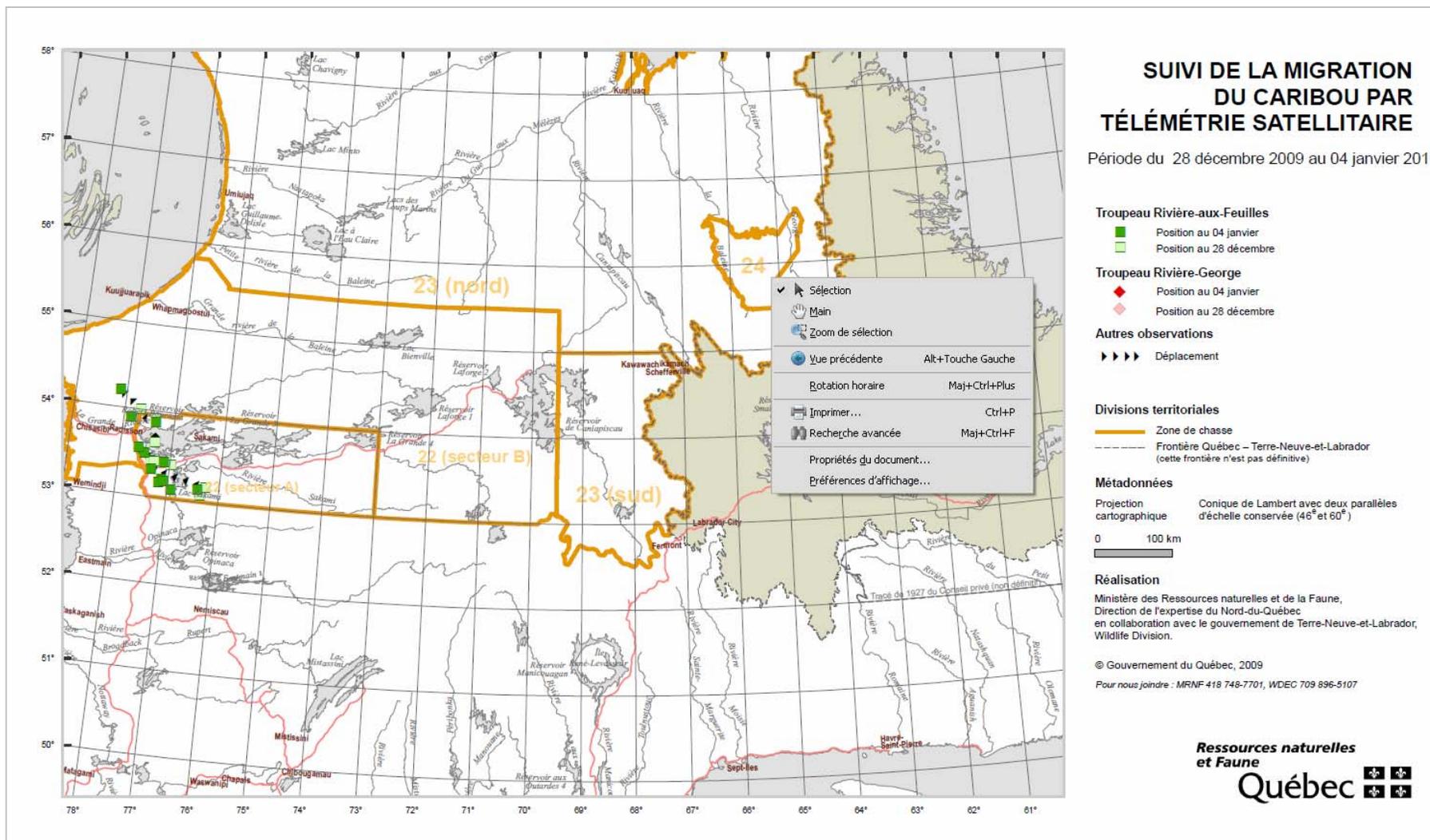
Autres portraits territoriaux : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp>



La carte ci-dessous illustre le suivi de la migration du caribou par télémétrie satellitaire.

Réalisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 Direction de l'expertise du Nord-du-Québec  
 en collaboration avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, Wildlife division

Consultation : [http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/cartes-caribou/pdf/Carte\\_100104\\_F.pdf](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/cartes-caribou/pdf/Carte_100104_F.pdf)

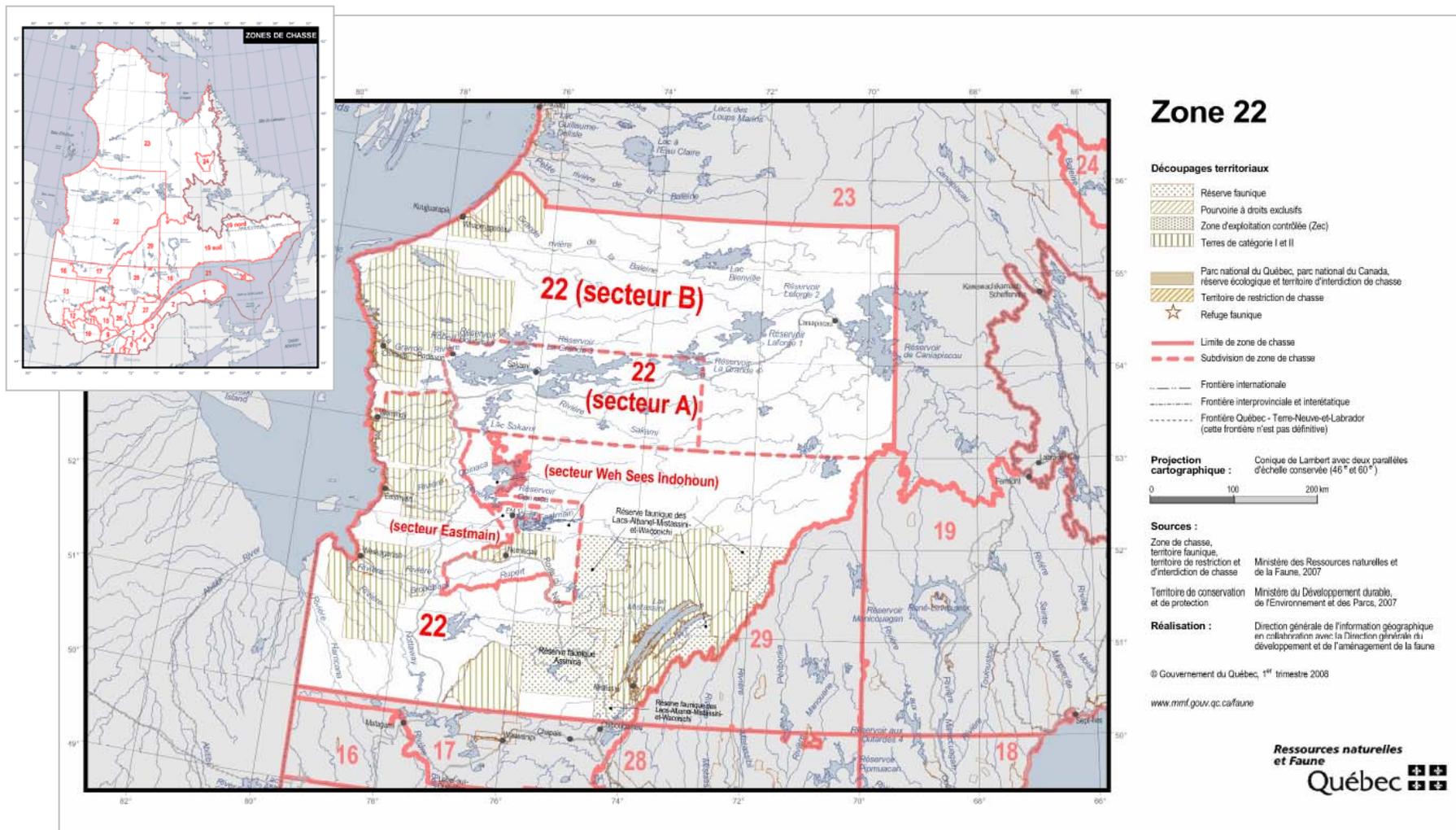


La carte ci-dessous illustre la zone de chasse 22.

Réalisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
 Direction générale adjointe de l'information géographique  
 en collaboration avec la Direction générale du développement et de l'aménagement de la faune

Consultation : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-chasse/pdf/Carte-Zone-22.pdf>

Autres zones : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/publications/enligne/faune/reglementation-chasse/cartes/index.asp>

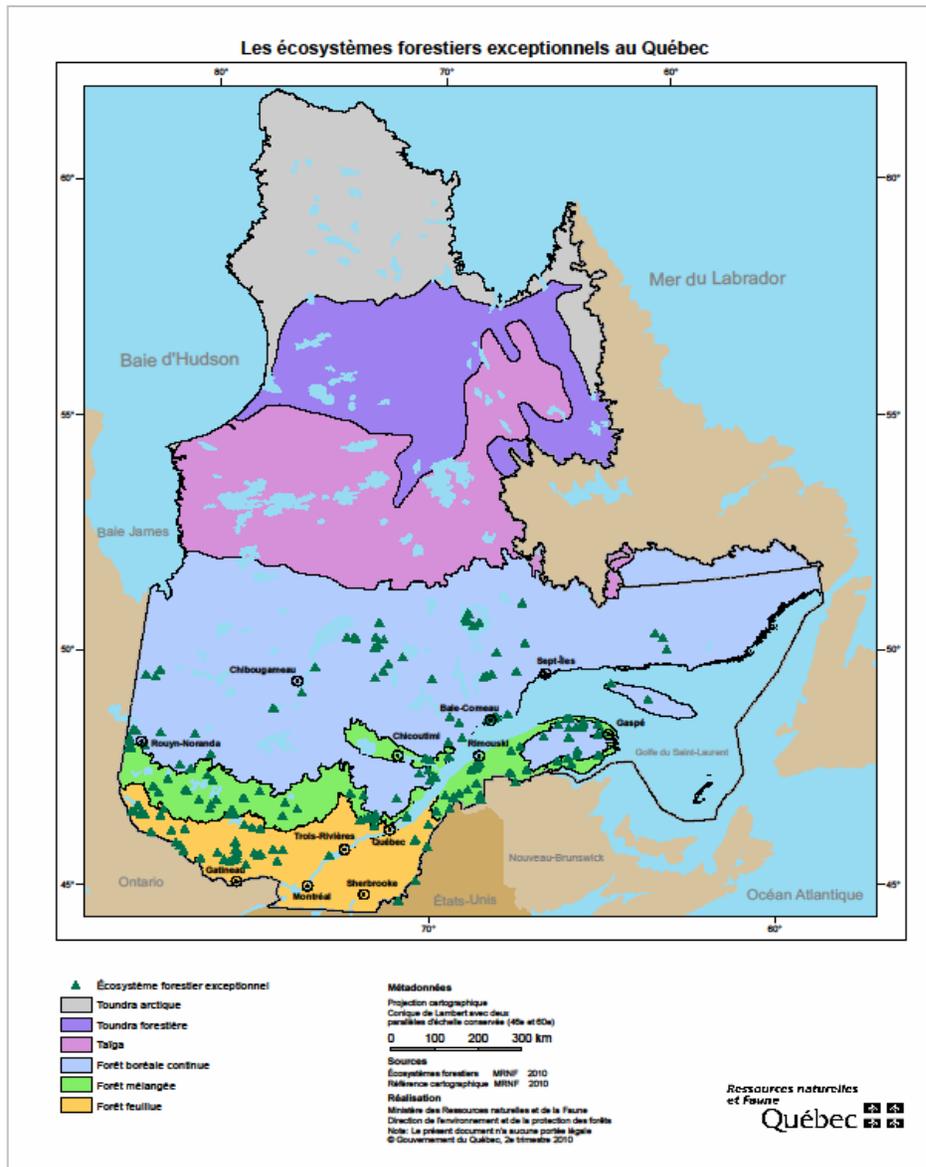




La carte ci-dessous présente les écosystèmes forestiers exceptionnels au Québec.

Réalisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction de l'environnement et de la protection des forêts

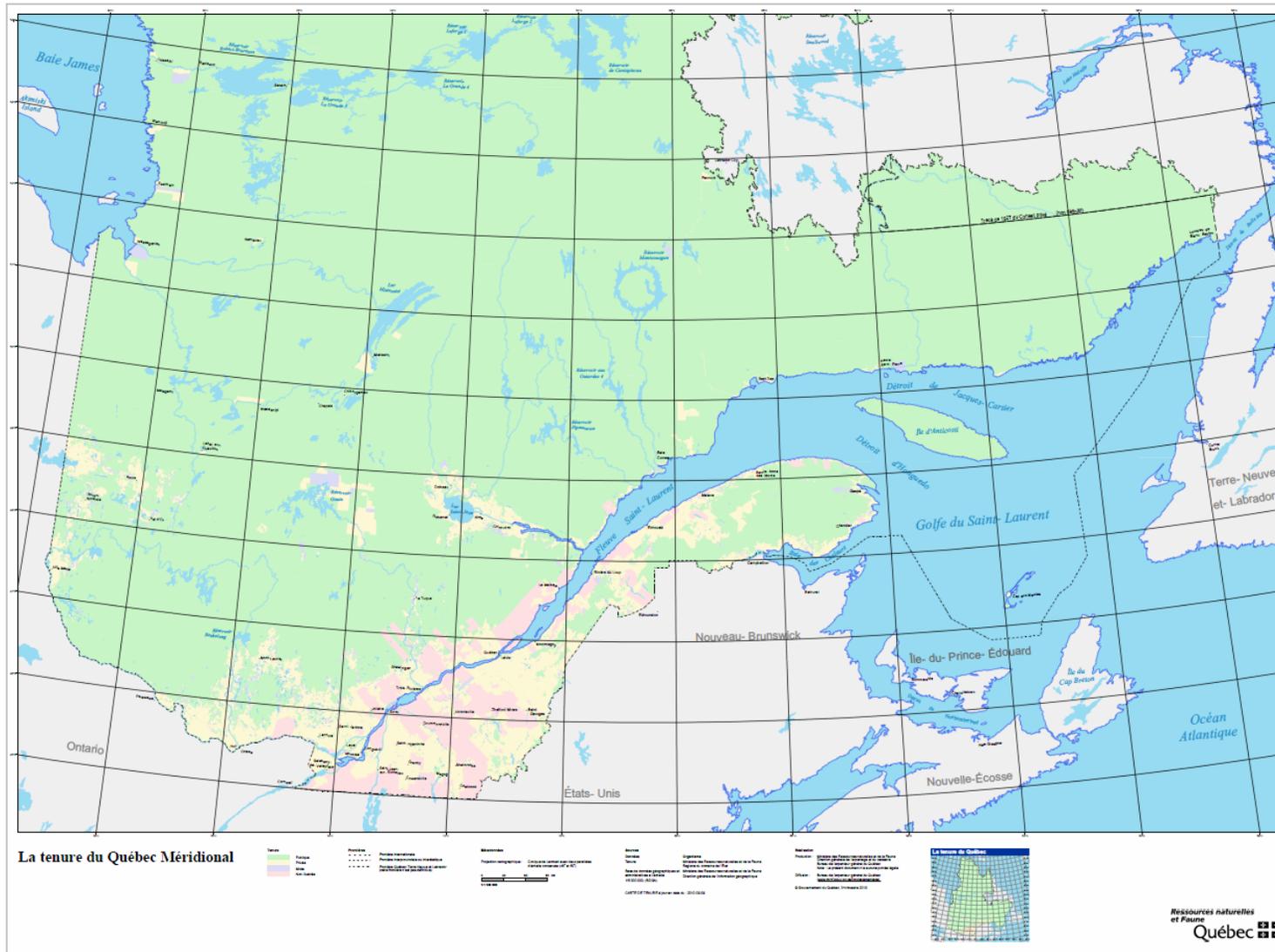
Consultation : <http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/publications/forets/connaissances/carte-ecosystemes.pdf>



La carte ci-dessous illustre la tenure du Québec méridional.

Réalisation : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction générale de l'arpentage et du cadastre  
Bureau de l'arpenteur général du Québec

Consultation : <http://www.mrf.gouv.qc.ca/foncier/arpentage/index.jsp#/>  
Cliquez sur « Produits d'arpentage » dans le menu de gauche en bas puis sélectionnez « Tracé de carte » dans le menu déroulant et ensuite l'exemple « Tenure du Québec méridional » dans la liste offerte.



### 3. LETTRAGE

Cette partie du guide traite de la question des polices de caractère à utiliser. Elle présente les sept blocs d'information et propose des plages de lettrage de départ pour baliser le choix des grosseurs de caractères. Cette caractéristique permet de moduler les légendes en fonction des formats et des besoins propres à chaque produit et de l'espace disponible. D'autres grosseurs peuvent être introduites au besoin après consensus avec l'équipe de projet.

L'exemple fictif qui apparaît à droite du tableau de la page suivante est accompagné des spécifications qui le caractérisent. Il est présenté à titre indicatif seulement et applique les principes usuels de hiérarchisation et de calibrage du lettrage.

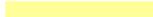
#### HABILLAGE

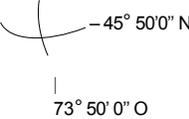
<b>Appui gauche</b>	Les textes sont appuyés à gauche et en haut des cadres des blocs.
<b>Condensé</b>	Le lettrage peut être en condensé pour les cas où l'espace est <b>restreint</b> .
<b>Couleur</b>	Tous les textes apparaissent en <b>noir</b> .
<b>Épaisseur</b>	L'épaisseur du lettrage est <b>régulier</b> . On réserve habituellement le gras pour les titres de rubriques.
<b>Majuscules/minuscules</b>	En général, les toponymes sont en majuscules au début des mots et en minuscules ensuite, sauf si les règles toponymiques le commandent autrement. Les accents sont utilisés sur les majuscules au même titre que sur les minuscules.
<b>Police de caractère</b>	La police <b>Arial</b> est proposée pour l'ensemble des écritures. Une seule exception : les titres des cartes de <i>série</i> peuvent être en Times New Roman.

#### CARTES

On applique les principes usuels de hiérarchisation et de calibrage du lettrage. Le lettrage est constant dans tous les thèmes.

<b>Couleur</b>	Tous les textes apparaissent en <b>noir</b> .
<b>Épaisseur</b>	L'épaisseur du lettrage est <b>régulier</b> . On réserve habituellement le gras pour les toponymes à mettre en évidence.
<b>Majuscules/minuscules</b>	En général, les toponymes sont en majuscules au début des mots et en minuscules ensuite, sauf si les règles toponymiques le commandent autrement. Les accents sont utilisés sur les majuscules au même titre que sur les minuscules.
<b>Police de caractère</b>	La police <b>Arial</b> de caractère normal est recommandée. L'hydrographie emprunte <i>l'italique</i> .

BLOC	COMPOSANTE	PLAGES DE LETTRAGE SUGGÉRÉES (en points)	ÉPAISSEUR / cond. = condensé si requis seulement	REMARQUES	EXEMPLE FICTIF	SPÉCIFICATIONS DE L'EXEMPLE (corps / interligne) (en points)
A	Titre	12 à 16	Gras	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 36 à 48 points (cartes de série et cartes de grand format).</li> <li>- Centré si en haut de la carte; aligné sur le cadre gauche de la carte si en bas.</li> </ul>	<b>Les régions administratives</b> (selon les décrets nos ...)	14/18 gras
	Sous-titre	10 à 14	Régulier			13/19
B	Légende	7 à 9	Gras / cond.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Symboles de 2 cm de large.</li> <li>- Symboles ponctuels appuyés à gauche.</li> <li>- Espace de 2 frappes entre le symbole linéaire ou les plages de couleur et le texte.</li> <li>- Aligner les traits et la base des textes ou les supporter par un rectangle de teinte et les centrer par rapport à cette surface.</li> <li>- Aligner le bas des plages de couleur et la base des textes.</li> </ul>	<b>Infrastructure</b> Réseau routier  Route principale  Route secondaire  Route tertiaire  Réseau de transport d'énergie électrique  Ligne de transport d'énergie à 735 kV  <b>Population</b>  Densité A <sup>1</sup>  Densité B <sup>2</sup>	8,5/14 gras
	Titre de rubrique	7 à 9				8/10
	Nom des éléments	7 à 9	Régulier / cond.			7/9
	Nom des sous-éléments	6/7-8/9	Régulier / cond.			7 + 14
	Note(s)	6/8 à 8/10	Régulier / cond.			8/10
	Frontières	7 à 9	Gras			7 + 14
	7 à 9	Régulier / cond.	6/8			
	Frontières	7 à 9	Gras	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Symboles de 2 cm de large.</li> </ul>	<b>Frontières</b>  Frontière internationale  Frontière interprovinciale ou interétatique  Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)	8,5/14 gras
	7 à 9	Régulier / cond.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace de 2 frappes entre le symbole et le texte.</li> <li>- Aligner les traits avec la base des textes.</li> </ul>	8/10 + 2		
C	Métadonnées	7 à 9	Gras	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Textes alignés à gauche de chaque colonne.</li> <li>- Espace de 6 frappes entre la colonne de gauche et celle de droite. Au besoin, mettre les textes sur plusieurs lignes pour respecter la largeur maximum du bloc.</li> </ul>	<b>Métadonnées</b> Surface de référence géodésique      Ellipsoïde GRS 80 Système de référence géodésique    NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84 Projection cartographique            Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau xx Origine des altitudes                    CGVD 28 (Niveau moyen des mers) Équidistance des courbes de niveau      10 mètres	8,5/14 gras
		7 à 9	Régulier / cond.			7/7 cond. +2

BLOC	COMPOSANTE	PLAGES DE LETTRAGE SUGGÉRÉES (en points)	ÉPAISSEUR / condensé = si requis seulement	REMARQUES	EXEMPLE FICTIF	SPÉCIFICATIONS DE L'EXEMPLE (corps / interligne) (en points)												
	<b>Échelle</b> Chiffres des distances et km Échelle numérique	8 minuscules 8	Régulier Gras	L'échelle est assise sur la ligne du bas du bloc de métadonnées et alignée à gauche. Vérifier si l'échelle numérique est bien exacte par rapport au format d'impression.	0 150 km  1/7 500 000	8 8 gras												
<b>D</b>	<b>Sources</b>	7 à 9	Gras	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Textes alignés à gauche.</li> <li>- Espace de 2 frappes entre les colonnes. Au besoin, mettre les textes sur plusieurs lignes pour respecter la largeur maximum du bloc.</li> <li>- Ordre alphabétique de la première colonne, puis de la deuxième.</li> </ul>	<b>Sources</b> <table border="0"> <tr> <td><b>Données</b></td> <td><b>Organisme</b></td> <td><b>Année</b></td> </tr> <tr> <td>Classification du réseau routier supérieur</td> <td>Ministère des Transports du Québec</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>Cotes d'exploitation des réservoirs hydroélectriques</td> <td>Hydro-Québec</td> <td>2010</td> </tr> <tr> <td>Nomenclature géographique</td> <td>Commission de toponymie du Québec</td> <td>2010</td> </tr> </table>	<b>Données</b>	<b>Organisme</b>	<b>Année</b>	Classification du réseau routier supérieur	Ministère des Transports du Québec	2010	Cotes d'exploitation des réservoirs hydroélectriques	Hydro-Québec	2010	Nomenclature géographique	Commission de toponymie du Québec	2010	8,5/14 gras 7/9 gras 7/7 cond. + 2
	<b>Données</b>	<b>Organisme</b>	<b>Année</b>															
	Classification du réseau routier supérieur	Ministère des Transports du Québec	2010															
	Cotes d'exploitation des réservoirs hydroélectriques	Hydro-Québec	2010															
Nomenclature géographique	Commission de toponymie du Québec	2010																
Données, etc.	6/7-8/9	Gras																
Texte courant	6/7-8/9	Régulier / cond.																
<b>Réalisation</b>	7 à 9	Gras	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Textes alignés à gauche de chaque colonne.</li> <li>- Espace d'une frappe entre les colonnes. Au besoin, mettre les textes sur plusieurs lignes pour respecter la largeur maximum du bloc.</li> </ul>	<b>Réalisation</b> Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Direction générale adjointe de l'information géographique Note : Le présent document n'a aucune portée légale. Diffusion : Géoboutique Québec © Gouvernement du Québec Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3 <sup>e</sup> trimestre 2010	8,5/14 gras 7/9 cond. +3 +3													
Texte	7 à 9	Régulier / cond.																
<b>E</b>	<b>Croquis de repérage</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les titres (1) sont en majuscules, minuscules sauf pour le nom de la série qui est en majuscules (2).</li> <li>- La feuille désignée (3) voit son numéro (4) apparaître en 8 ou 9 points gras.</li> <li>- Le nom de la feuille (5) est en majuscules, minuscules et est placé en bas et à droite de la grille de repérage.</li> </ul>	<b>Série SPATIO 1/250 000</b> 	Voir l'annexe 1 B où les croquis apparaissent en format réel												
	Titre (bandeau bleu)	14	Gras															
	Numéros des feuilles - grille de repérage	7 à 9	Régulier / cond.															
	Nom de la feuille	10	Gras															
<b>F</b>	<b>Chiffres des coordonnées</b>	6/7- 8/9	Régulier / cond.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les chiffres sont reliés aux parallèles et aux méridiens par un tiret.</li> <li>- Abréviations : nord = N.                      sud = S. est = E.                        ouest = O.</li> </ul>		7												
	<b>Numéro de feuille</b> en bordure du cadre de la fenêtre cartographique	6/7-20/28	Gras	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En haut du cadre à gauche, à une distance de 6 points du cadre.</li> <li>- En bas du cadre à droite, à une distance de 6 points du cadre.</li> </ul>	<b>22F-so</b> Fenêtre cartographique <b>22F-so</b>	16 gras												
<b>G</b>	<b>Signature gouvernementale</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- En bas à droite, alignée sur le cadre de droite de la carte et la ligne d'appui du bas des blocs de l'habillage.</li> <li>- Bloc des cosignataires en Chalout condensé, minimum 6 points.</li> </ul>	<b>Ressources naturelles et Faune</b> <b>Québec</b>  Avec la participation de : Ministère ...	Drapeau de 6 mm et plus de haut												



## 4. CONSIDÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le choix des couleurs et de la symbologie est fait lors de l'élaboration du concept du contenu de la fenêtre cartographique des documents. L'habillage et le bloc de légende en particulier ne font que refléter ces choix.

À la lumière des observations recueillies dans le cadre du projet d'habillage, notamment lors de l'examen des produits existants, certaines problématiques ont été soulevées. Il est apparu important de les mentionner et de proposer quelques principes généraux de référence.

### FRONTIÈRES

#### Symbolisation

**Une attention particulière est apportée à l'affichage des frontières sur les cartes.** Le territoire du Labrador doit apparaître, mais il ne doit pas être nommément identifié. Sa frontière doit être composée d'un symbole différent des autres frontières interprovinciales et internationales du Québec qui seront libellées et illustrées de la façon suivante sur les cartes et dans la légende :

- . . —      Frontière internationale
- . — .      Frontière interprovinciale ou interétatique
- — —      Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

#### Tracé de 1927 du Conseil privé

Le tracé de 1927 se termine au trait de côte dans le nord et dans le sud aux abords du détroit de Belle Isle. Le libellé « *Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)* » est placé à deux endroits sur les cartes :

- le long de la frontière au nord de Schefferville;
- au-dessus de la ligne du 52<sup>e</sup> parallèle.



Si le libellé « *Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)* » ne peut être inscrit (logo ou cartes de petite dimension), la couleur du Labrador ne doit pas offrir un contraste trop grand avec celle du Québec.

Le tracé des frontières et des découpages administratifs doit s'arrêter au trait de côte.

Pour le golfe du Saint-Laurent, la ligne d'équidistance établie avec les provinces maritimes en 1964 doit apparaître.

### COULEURS DES SURFACES

La couleur de la surface du Québec doit s'étendre jusqu'à la ligne de partage des eaux. Le choix des nuances des couleurs est laissé aux auteurs.

La surface de l'eau est bleue et la surface hors-Québec (Labrador inclus) empruntera une couleur neutre (beige, gris ou kaki) pour mettre le Québec en évidence.

## ORIENTATION FRANC NORD DES CARTES

Par convention, les cartes sont toujours orientées franc nord. Une flèche indiquant le nord n'est donc **pas nécessaire**.

## TOPONYMIE OFFICIELLE

La toponymie utilisée sur les cartes doit provenir de la Commission de toponymie du Québec. Cette dernière répertorie les toponymes officiels du Québec et énonce les règles d'écriture de base (abréviations, coupures de mot, tirets simples, tirets allongés, etc.) dans son site Internet : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca>. Elle offre également un service de consultation par téléphone pour les cas particuliers qui nécessitent une interprétation (418 643-2817) ou par courriel à l'adresse [topo@toponymie.gouv.qc.ca](mailto:topo@toponymie.gouv.qc.ca).

## TRADUCTION

### Principes généraux

Avant de produire la version anglaise d'une carte, il importe de déterminer la clientèle à qui elle s'adresse en se posant les questions suivantes :

- L'information est-elle destinée à une personne physique ou à une entreprise établie au Québec?
- Est-il vraiment indispensable de rendre cette carte disponible dans une autre langue? Est-ce que l'information se rapporte à l'exercice d'un droit ou au respect d'une obligation de la part du citoyen?

En règle générale, l'administration publique favorise l'unilinguisme français. Toutefois, dans certains cas, la traduction est permise pour les communications destinées aux personnes physiques (ex. les citoyens) ou aux entreprises ayant un caractère international (ex. entreprises non établies au Québec). Elle doit toutefois faire l'objet d'un document distinct. Rappelons qu'en vertu de la Charte de la langue française les entreprises établies au Québec doivent communiquer en français avec l'administration publique.

### Toponymes

Les noms de lieux officiels du Québec, y compris les noms de rues, ne doivent pas être traduits. Seuls les noms de lieux situés à l'extérieur du Québec peuvent être traduits.

### Habillage

Le tableau suivant reprend les composantes de l'habillage et propose les traductions appropriées.

COMPOSANTE	IDENTIFICATION	REMARQUE	TRADUCTION PROPOSÉE
(A)	<b>Titre</b> <b>Sous-titre</b>	Ces deux éléments peuvent être traduits.	
(B)	<b>Légende</b>	Les rubriques et les éléments de la légende peuvent être traduits.	
	<b>Frontières</b>	Le texte relatif aux frontières peut être traduit.	<b>Borders</b> — . . — International border — . — . Interprovincial and interstate border — — — Québec – Newfoundland-and Labrador border ( this border is not final)
(C)	<b>Métadonnées</b>	La projection peut être traduite.	Map projection Lambert Conic Projection with two standard parallels (46 <sup>th</sup> and 60 <sup>th</sup> ). Universal transverse Mercator (UTM), zone xx. Modified transverse Mercator (MTM), 3° zone, Québec plane coordinate system, zone xx.
(D)	<b>Sources</b>	Les données qui portent un nom officiel français (ex. Base de données topographiques du Québec - BDTQ) et les noms des organismes gouvernementaux doivent être en français.	<b>Sources</b>
	<b>Réalisation</b>	Le mot gouvernement, les noms des ministères et organismes ou de tout autre entité administrative ne se traduisent pas. Ils doivent toujours être désignés par leur dénomination française peu importe la langue.	<b>Realisation</b> Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Direction, Direction générale ... Note : This document has no legal value. Collaboration : ministère ou organisme Diffusion : Géoboutique Québec © Gouvernement du Québec, X quarter année (1 <sup>st</sup> , 2 <sup>nd</sup> , 3 <sup>rd</sup> , 4 <sup>th</sup> quarter) <u><b>ou</b></u> © Gouvernement du Québec Legal Deposit – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, X quarter année
(E)	<b>Croquis de repérage</b>	Le titre du bandeau peut être traduit.	
(F)	<b>Chiffres des coordonnées</b>	Les lettres indiquant un point cardinal dans une coordonnée peuvent être traduites. Leur abréviation est en majuscules et ne prend pas de point.	<b>Français</b> nord = N. sud = S. est = E. ouest = O. <b>Anglais</b> north = N south = S east = E west = W
(G)	<b>Signature gouvernementale</b>	La signature doit être en français.	

## COULEUR DES CARTES

### Couleur du lettrage



Les couleurs utilisées optimiseront le contraste pour favoriser la lecture sur la carte. Un halo peut parfois aider à définir le contour et à assurer un meilleur contraste.

Dans le cas d'étiquettes servant à identifier des zones, il est suggéré d'utiliser une couleur de lettrage semblable au contour de la zone pour créer un lien visuel entre ces deux composantes.

### Couleurs identiques d'une échelle à l'autre

Dans le cas des cartes de *série*, il est suggéré d'harmoniser les couleurs des différents thèmes entre les échelles. Outre les bénéfices apportés par l'élaboration d'un seul concept, cela permettra de simplifier la lecture des cartes car une seule légende devra être assimilée par le lecteur. De plus, la fonction de zoom en sera facilitée lors des utilisations à caractère multiéchelle.

### Version noir et blanc dérivée automatiquement

Dans le cas des cartes de *série*, il est également souhaitable d'envisager un choix de couleurs qui convient à la fois à un tracé en couleur et à un tracé en noir et blanc automatique. Ce principe est illustré par les plages de couleur à gauche qui donnent les résultats en noir et blanc suivants lorsque la fonction de *grisé* ou qu'un échantillonnage de couleurs en tons de gris sont utilisés.

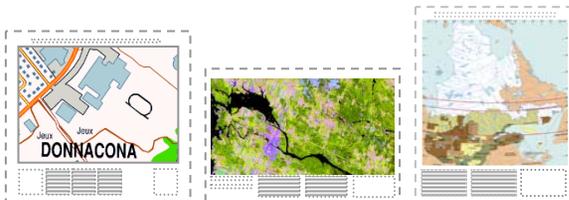


Cette version monochrome des produits a pour but de satisfaire les usagers qui veulent utiliser les cartes de référence comme assise et mettre leurs propres thèmes en évidence en utilisant de la couleur.

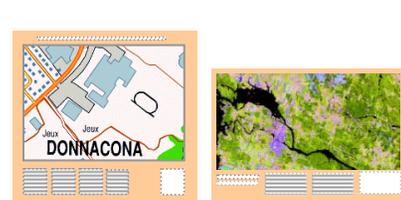
### Coloration des marges

L'habillage est situé à l'extérieur de la fenêtre cartographique. Les marges qui le sous-tendent peuvent être colorées ou non selon le besoin. Trois modèles sont habituellement utilisés :

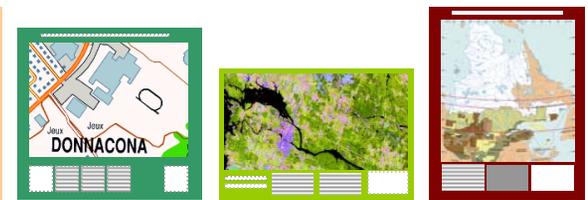
#### Blanc



#### Pastel



#### Foncé



Les croquis précédents montrent que le blanc met la carte en évidence, le pastel lui donne une finition plus chaleureuse, la couleur foncée donne une dimension différente mais oblige à effectuer des traitements plus élaborés pour le lettrage. Quel que soit le choix effectué, cette question devrait être abordée dès l'élaboration initiale du concept graphique; chaque mode de coloration apporte ses avantages et ses inconvénients et est tributaire des objectifs de communication, de l'effet recherché pour la carte et des budgets alloués à la reproduction (encres consommées, tirage, superficie). Pour les cartes de *série*, les couleurs dominantes changent en fonction de la localisation (ex. feuillus au sud, surfaces d'eau au nord); il devient alors difficile de choisir une couleur de marge qui s'agence bien avec l'ensemble des feuilles. Il est suggéré d'adopter le blanc ou une couleur neutre (gris ou beige) pour ces cartes.

## Divers

- L'encryptage de l'expression suivante en filigrane dans les produits matriciels est recommandé :
  - © Gouvernement du Québec, année.
- Composition de la couleur bleue du Programme d'identification visuelle gouvernemental (PIV) :
  - DOCUMENTS IMPRIMÉS**
  - Quadrichromie : C 100, M 55
  - Pantone Matching System (PMS) : 293
  - MS Word (RVB) : 31/68/223

## FICHIERS PDF CARTOGRAPHIQUES

L'utilisation du format PDF (Portable Document Format) pour les cartes diffusées sur le Web offre l'avantage d'une portabilité accrue et d'une très bonne qualité d'affichage et d'impression des documents de dimensions variables.

Il est alors possible d'imprimer ces cartes à l'échelle prévue initialement, de les agrandir ou encore de les réduire très facilement tout en maintenant une bonne qualité d'impression des polices de caractère, des images intégrées, des objets graphiques et des mises en forme propres au document cartographique.

Il existe plusieurs façons de produire un fichier PDF. Il est possible d'utiliser « Acrobat Writer » ou « Distiller » comme destination d'impression ou encore certains logiciels offrant une capacité d'exporter directement dans un format PDF. Peu importe la méthode de production utilisée, il faut cibler un résultat alliant une qualité acceptable de toutes les composantes de la carte et un fichier dont la taille permet un téléchargement aisé.

Pour obtenir un fichier PDF optimisé, il faut :

- éviter d'utiliser des données cartographiques complexes comportant trop de détails pour l'échelle cartographique visée;
- éviter d'utiliser des textures ou des transparences qui risquent de ne pas être compatibles avec certains types d'imprimantes;
- utiliser une police de caractères redistribuable telle que « Arial » pour les textes de la carte et de la légende;
- utiliser des symboles de la police « Zapf Dingbats » pour les pictogrammes de la carte;
- incorporer les polices de caractères au document;
- utiliser un taux de compression moyen afin d'éviter une trop forte dégradation des images intégrées (identification gouvernementale, photographies, etc.);
- lorsque la fonction est disponible, convertir les symboles en polygones.

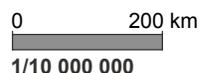
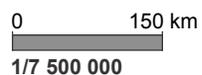
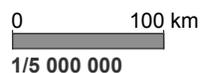
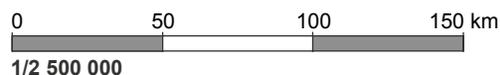
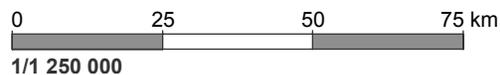
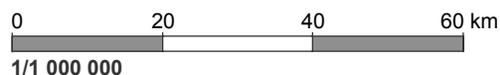
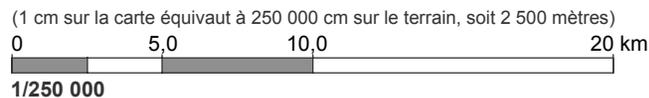
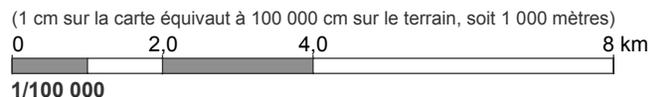
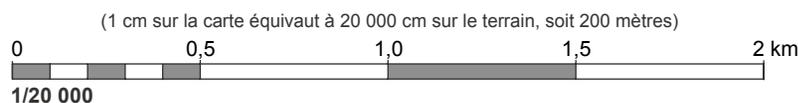
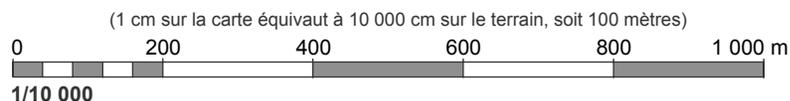
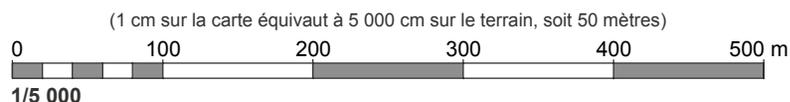
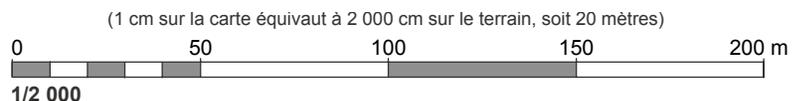
Afin d'assurer la qualité du document et sa portabilité, il est préférable de faire quelques essais avec des configurations différentes et de valider la lecture du résultat sur un poste de travail ne possédant pas les logiciels utilisés pour la production du document cartographique.



## **ANNEXES TECHNIQUES – CARTES IMPRIMÉES**

- Annexe I A.** Consignes pour l'édition des échelles
- Annexe I B.** Exemples d'application des croquis de repérage, agrandissements de secteurs, extraits de produits
- Annexe I C.** Exemple d'application des blocs C et D pour la carte à l'échelle de 1/20 000
- Annexe I D.** Aide-mémoire pour la validation (cartes imprimées)

## 1 A. Consignes pour l'édition des échelles



Les échelles se présentent en quatre largeurs et sont standardisées en fonction d'échelles conventionnelles. Dans un contexte de cartographie numérique, une échelle graphique est préconisée pour refléter les fluctuations induites lors d'agrandissement ou de réduction des images.

### Boîtes des échelles

- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Épaisseur des traits                             | 0,176 mm ( $\approx$ 0,5 point) |
| <input type="checkbox"/> Interligne entre la note et la boîte             | 4,5mm                           |
| <input type="checkbox"/> Interligne entre les chiffres et les tirets      | 0,5 mm                          |
| <input type="checkbox"/> Interligne entre la boîte et l'échelle numérique | 3,0 mm                          |
| <input type="checkbox"/> Hauteur des boîtes                               | 2,0 mm                          |
| <input type="checkbox"/> Hauteur des séparateurs des tirets               | 2,5 mm                          |
| <input type="checkbox"/> Intervalles entre les tirets :                   |                                 |
| – échelles de 1/ 2 000 et 1/20 000  | 5 et 25 mm                      |
| – échelles de 1/5 000 et 1/10 000   | 4 et 20 mm                      |
| – échelles de 1/100 000 et 1/250 000                                      | 10, 20 et 40 mm                 |
| – échelles de 1/1 000 000, 1/1 250 000 et autres                          | 20 mm                           |
| <input type="checkbox"/> Longueur totale :                                |                                 |
| – échelles de 1/ 2 000 à 1/20 000   | 100 mm                          |
| – échelles de 1/100 000 et 1/250 000                                      | 80 mm                           |
| – échelles de 1/ 1 000 000, 1/1 250 000 et 1/2 500 000                    | 60 mm                           |
| – échelles de 1/5 M, 1/7,5 M et 1/10 M                                    | 20 mm                           |

### Polices de caractère

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> Note au-dessus des échelles de 1/2 000 à 1/20 000 | Arial régulier 7 pts    |
| <input type="checkbox"/> Chiffres et km                                    | Arial régulier 8 pts    |
| <input type="checkbox"/> Échelle numérique                                 | Arial <b>gras</b> 8 pts |

### Teintes

- |                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Séquence | Teinte à gauche, blanc, teinte... |
| <input type="checkbox"/> Couleur  | 40 % (tons de gris)               |

### Remarque

Si une échelle numérique est utilisée, vérifier si cette échelle est bien exacte par rapport au format d'impression.

## 1 B. Exemples d'application des croquis de repérage

L'information géographique et administrative de base sur le territoire québécois est transmise par divers produits cartographiques, d'imagerie photographique ou satellitaire, sous forme imprimée ou matricielle. La couverture du Québec est composée d'un ensemble de feuilles, les séries thématiques, dont le nom apparaîtra en titre du croquis de repérage. Des croquis de repérage sont illustrés à la suite.

### □ Exemples de noms de séries

Série **GÉODÉSIE** 1/20 000

Série **MNA** 1/20 000

Série **ORTHO** 1/40 000

Série **SPATIO** 1/100 000

Série **TOPO** 1/20 000

Série **VILLAGES NORDIQUES** 1/2 000

Série **GÉODÉSIE** 1/100 000

Série **MNA** 1/250 000

Série **PHOTO** 1/40 000

Série **SPATIO** 1/250 000

Série **TOPO** 1/100 000

### □ Les écritures et couleurs répondent aux caractéristiques suivantes :

#### Lettrage : Arial

- Titre (bandeau) 14 gras blanc (le nom de la *série* en capitales)
- Nom de la feuille 10 gras noir
- Numéros des feuilles (grille de repérage) 7, 8 ou 9 régulier ou condensé noir sauf pour le numéro de la feuille désignée dans la grille de repérage qui est en 8 ou 9 gras blanc

#### Définition des surfaces de couleur

- Bandeau (6 mm de haut)
- Territoire couvert sur la carte et en index
- Cercle pour souligner l'emplacement d'une feuille
- Hors Québec
- Québec
- Frontières et numéros de feuilles
- Grille de repérage
- Teinte de fond

#### RVB

- 0, 51, 153 / 0-48-242 (ArcGIS)
- 0, 51, 153 / 0-48-242 (ArcGIS)
- 0, 51, 153 / 0-48-242 (ArcGIS)
- 191, 191, 191
- 210, 210, 210
- 0, 0, 0
- 165, 165, 165
- 239, 239, 239

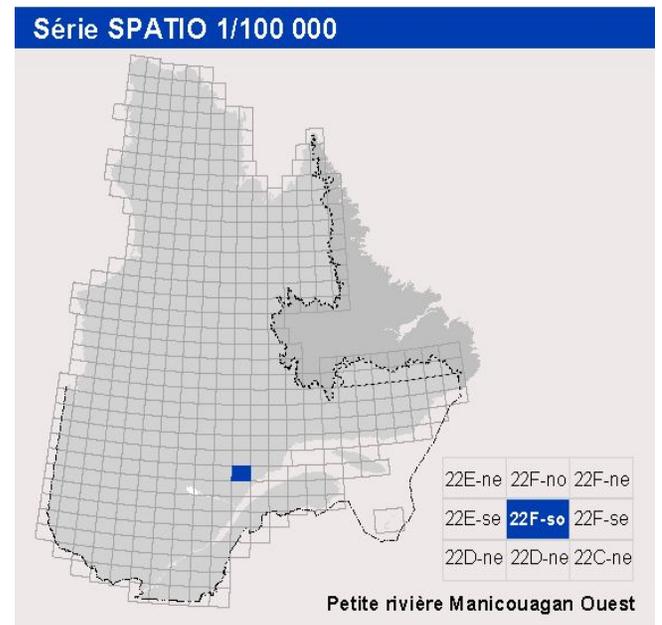
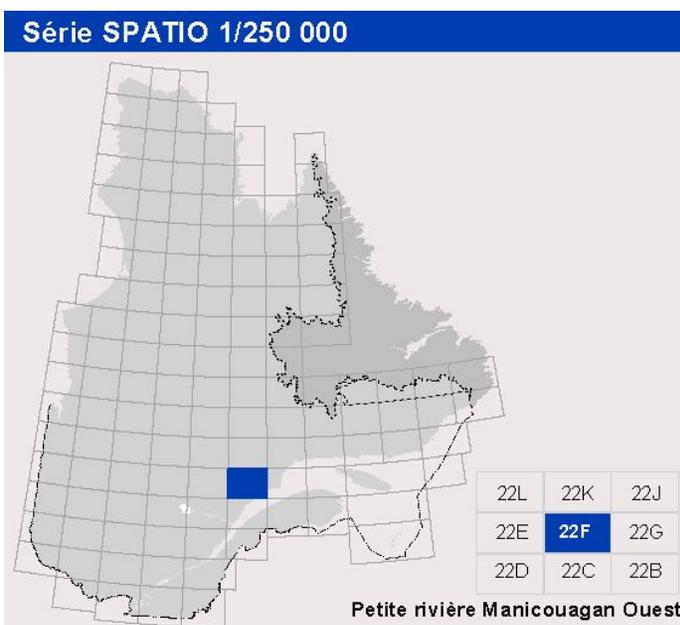
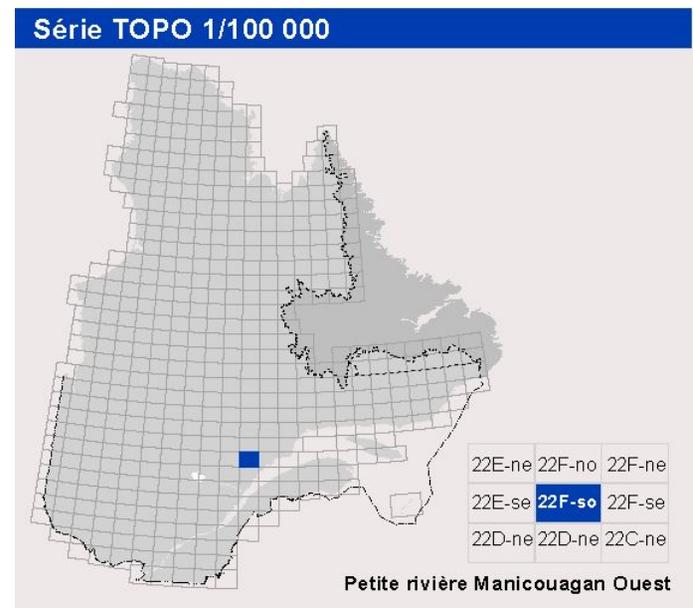
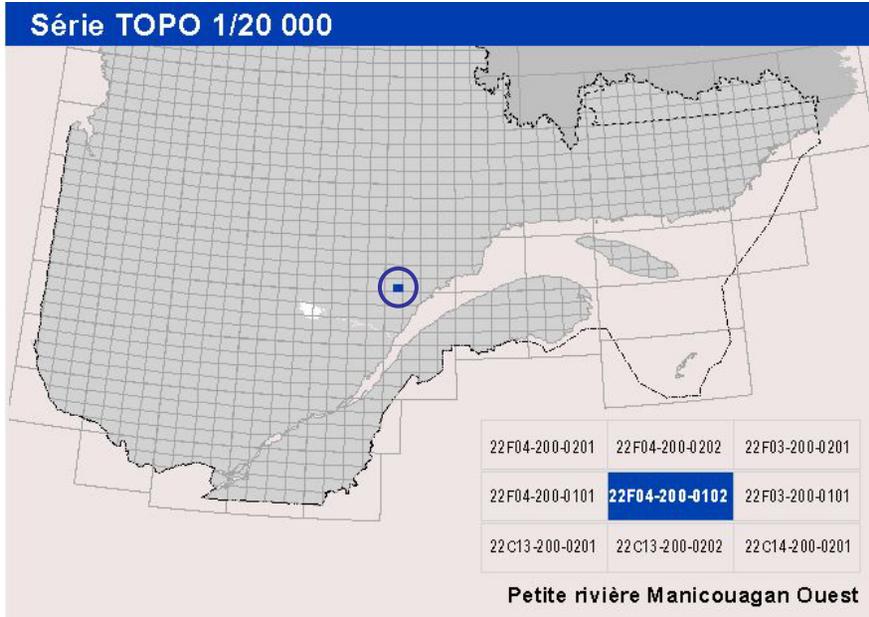
#### Tons de gris

- 
- 
- 
- 25 %
- 18 %
- 100 %
- 40 %
- 6 %

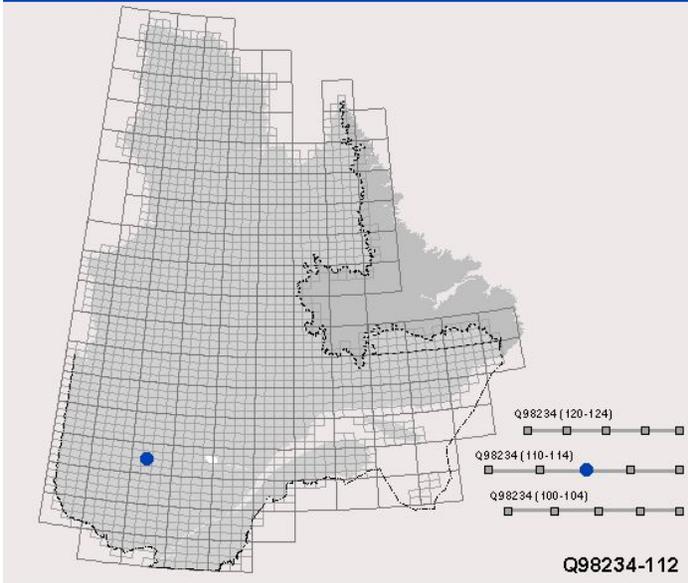
#### Échelle des cartes des croquis

- Croquis du Québec en entier 1/25 000 000
- Croquis du Québec méridional 1/15 000 000
- Agrandissements échelles variables

Les images des séries à l'échelle de 1/100 000 ont été réduites de 10 % à des fins de mise en page.



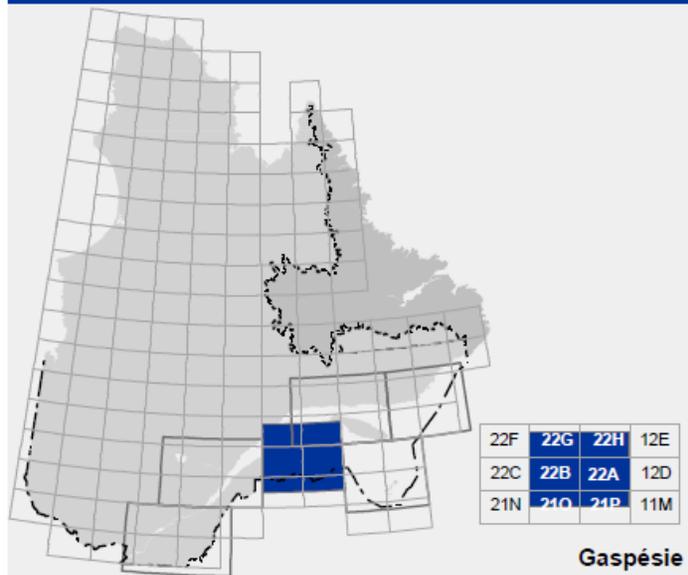
Série ORTHO 1/40 000



Agglomération de Montréal 1/500 000



Série COMPILATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE 1/500 000



Localisation



## 1 C. Exemple d'application des blocs C et D pour la carte à l'échelle de 1/20 000

Le chapitre 2 établit les métadonnées minimales (bloc **C**). D'autres métadonnées s'ajoutent en fonction du produit. L'exemple suivant illustre les métadonnées établies pour la cartographie à l'échelle de 1/20 000. Encore là, les textes ont été standardisés et doivent être utilisés tels quels en prenant soin de substituer les paramètres propres à chaque feuille cartographique. Un exemple d'application du bloc **D** (sources et réalisation) est ajouté pour illustrer l'alignement des paragraphes.

### Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau xx
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 1999	16° 54' ouest
Variation annuelle	0,5' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	45°45' nord et 71°37'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	70°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

### Sources

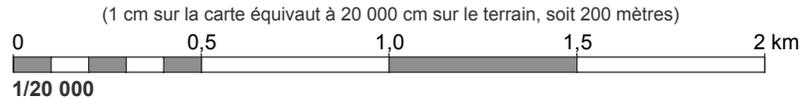
Données	Organisme	Année
Classification du réseau routier supérieur	Ministère des Transports du Québec	2010
Cotes d'exploitation des réservoirs hydroélectriques	Hydro-Québec	2010
Nomenclature géographique	Commission de toponymie du Québec	2010
Photographies aériennes à l'échelle de 1/40 000	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2010

### Réalisation

Production : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
Direction générale adjointe de l'information géographique  
Note : Le présent document n'a aucune portée légale.

Diffusion : Géoboutique Québec  
© Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 3<sup>e</sup> trimestre 2010

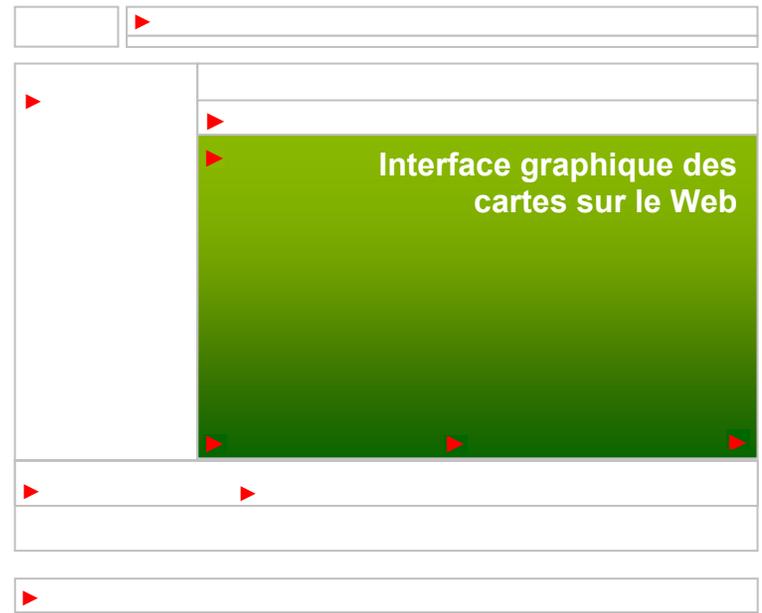


Si une échelle numérique est utilisée, vérifier si cette échelle est bien exacte par rapport au format d'impression.

## 1D. Aide-mémoire pour la validation (cartes imprimées)

COMPOSANTE	Éléments à vérifier	POSITION	SYMBOLOGIE	TEXTE
		Par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cadre de la carte</li> <li>○ Lignes de coupe</li> <li>○ Autres blocs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Alignement et espacement horizontal et vertical</li> <li>○ Dimension : largeur, hauteur</li> <li>○ Concordance des symboles avec la carte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Alignement (colonnes, lignes)</li> <li>○ Interligne et espacement interparagraphe</li> <li>○ Police : Arial, Capitale ou capitale, bas de casse, grosseur, gras, couleur</li> <li>○ Orthographe, grammaire et concordance avec la carte</li> </ul>
<b>A</b>	<b>Titre et sous-titre</b>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<b>B</b>	<b>Légende</b>	<input type="checkbox"/>		
	Titre des rubriques			<input type="checkbox"/>
	Nom des éléments			<input type="checkbox"/>
	Nom et symboles des sous-éléments		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Renvois et notes			<input type="checkbox"/>
	<b>Frontières</b>	<input type="checkbox"/>		
	Frontière internationale		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frontière interprovinciale ou interétatique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif) sur la carte
<b>C</b>	<b>Métadonnées</b>	<input type="checkbox"/>		
	Projection et autres	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
	Échelle (graphique et numérique)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Exacte par rapport au format d'impression ?
<b>D</b>	<b>Sources</b>	<input type="checkbox"/>		
	Titre des colonnes : Données, Organisme, Année			<input type="checkbox"/>
	Informations			<input type="checkbox"/> Ordre alphabétique par colonne
	<b>Réalisation</b>	<input type="checkbox"/>		
	Production :			<input type="checkbox"/>
	Note : Le présent document n'a aucune portée légale.			<input type="checkbox"/>
	Collaboration :			<input type="checkbox"/>
	Diffusion :			<input type="checkbox"/>
	Copyright			<input type="checkbox"/> Modèle avec ou sans dépôt légal
<b>E</b>	<b>Croquis de repérage</b>	<input type="checkbox"/>		
	Lettrage (bandeau titre, nom de lieu de la feuille, numéros des feuilles dans la grille)			<input type="checkbox"/>
	Surfaces de couleur (bandeau titre et feuille cartographique)		<input type="checkbox"/> Surface bleue PIV (voir page 39)	
	Carte		<input type="checkbox"/> Frontière	
<b>F</b>	<b>Coordonnées</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Numéros de feuilles</b>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
<b>G</b>	<b>Identification gouvernementale</b> Signature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> À droite <input type="checkbox"/> Hauteur du drapeau	<input type="checkbox"/> Avec la participation de :







## 1. PRÉPARATION

La mise en place d'un projet de cartographie sur le Web se fait dans un contexte où l'espace limité de la page Web doit être utilisé de façon optimale. Plusieurs éléments interagissent et doivent être considérés dès le démarrage du projet.

### PROFIL DE LA CLIENTÈLE

Le profil de la clientèle visée influence les caractéristiques des cartes. Le niveau d'intervention anticipé de l'utilisateur qui utilise le site est déterminant pour établir l'offre cartographique qui en résultera. Des jeux d'outils caractéristiques correspondent aux profils établis qui vont de *non initié* à *initié* et ceux-ci sont cumulatifs. En assurant une structure souple et une navigation adéquate, un site pour clientèles mixtes est envisageable notamment en créant une **barre d'outils** paramétrable en fonction des clientèles visées.

PROFIL		OFFRE CARTOGRAPHIQUE			
Type de clientèle	Type de site	Type de cartographie	Outils caractéristiques		
Non initiée à l'utilisation de la cartographie sur le Web	Intérêt général	Images cartographiques (cartes statiques)	<input type="checkbox"/> Miniatures (images, PDF, etc.)	<input type="checkbox"/> Bouton pour sauvegarder une image ou l'imprimer	<input type="checkbox"/> Agrandissement des images cartographiques <input type="checkbox"/> Etc.
Initiée sommairement à l'utilisation de la cartographie sur le Web	Intérêt géographique	Cartographie interactive de base	<input type="checkbox"/> Outils de navigation et d'interrogation <input type="checkbox"/> Zoom avant (+) <input type="checkbox"/> Zoom au territoire initial (home) <input type="checkbox"/> Déplacer la zone d'affichage	<input type="checkbox"/> Annoter la carte, effacer <input type="checkbox"/> Zoom arrière (-) <input type="checkbox"/> Image précédente <input type="checkbox"/> Choisir des thèmes	<input type="checkbox"/> Afficher le croquis de repérage <input type="checkbox"/> Mesurer une distance, une superficie <input type="checkbox"/> Utiliser un outil téléporteur vers une région, une ville, etc.
Initiée à la cartographie sur le Web	Intérêt cartographique	Cartographie interactive	<b>Outils de requête et de sélection</b> <input type="checkbox"/> Appeler et utiliser des outils spécialisés (ex. positionnement par coordonnées, etc.)	<input type="checkbox"/> Extraire des renseignements de la carte (ex. sélectionner, extension à la sélection, etc.)	<input type="checkbox"/> Modifier des paramètres spécifiques (ex. changer d'échelle, d'unité de mesure, de projection, etc.) <input type="checkbox"/> Obtenir des renseignements complémentaires (documentation, données descriptives, etc.).

### Principes généraux relatifs à la traduction

Au moment de planifier un site Web cartographique, il importe de déterminer la clientèle à qui il s'adresse en se posant les questions suivantes.

- L'information est-elle destinée à une personne physique ou à une entreprise établie au Québec?
- Est-il vraiment indispensable de rendre cette information disponible dans une autre langue? Est-ce que l'information se rapporte à l'exercice d'un droit ou au respect d'une obligation de la part du citoyen?

En règle générale, les sites Web de l'administration publique sont en français. Toutefois, dans certains cas, la traduction est permise. En effet, un site peut comporter des sections distinctes dans d'autres langues pour les communications destinées aux personnes physiques (ex. les citoyens) ou aux entreprises ayant un caractère international (ex. entreprises non établies au Québec). En vertu de la Charte de la langue française, les entreprises établies au Québec doivent communiquer en français avec l'administration publique. En s'adressant aux entreprises, on ne peut que traduire les contenus destinés à une clientèle internationale.

## CONDITIONS INITIALES REQUISES

Voici les conditions qui façonnent le projet dès le départ.

### Documentation des objectifs

Il importe de bien documenter le projet. La *politique éditoriale* établira la nature du site, la vision, les objectifs, le type de message et le niveau de langage adapté à la clientèle (convivialité, ergonomie, navigation). Le *cadre de référence* du projet intégrera les étapes et moyens choisis pour soutenir ces éléments : normes graphiques, d'édition et de rédaction et résolution d'écran. Dans l'*environnement informationnel*, on aura prévu l'organisation adéquate et la récupération facile des données (cartographiques, descriptives, d'imagerie, graphiques, photographiques, illustratives ou textuelles) pour assurer leur qualité constante (données officielles et à jour). L'expertise de différents spécialistes (géographie, cartographie, communications, géomatique, informatique, etc.) est nécessaire à la bonne marche du projet. Il est important de convenir des rôles et du calendrier des interventions de chacun.

### Prise en compte de l'environnement normatif Web

Les normes qui encadrent la réalisation des sites Internet au gouvernement et au Ministère comprennent :

**Le Programme d'identification visuelle gouvernemental (PIV)**

<http://www.piv.gouv.qc.ca/accueil.htm>

Ce programme touche tous les aspects de l'identification visuelle du gouvernement (imprimés, sites Web, etc.). Il régit l'en-tête et le pied de page des sites Web. La zone de contenu située entre ces deux éléments est pour sa part sous la responsabilité des ministères.

**Le Cahier des normes graphiques, de navigation, d'édition et de rédaction du Ministère**

[http://www.intranet/direction-communications/normes\\_internet.pdf](http://www.intranet/direction-communications/normes_internet.pdf)

La Direction des communications établit les normes ayant trait au site Web du Ministère, lesquelles sont alignées sur celles du gouvernement. En plus, elle offre un important soutien sur le plan de l'édition des pages et des sites cartographiques (conformité avec le PIV, concept graphique, révision linguistique, en-tête des sites applicatifs, etc.).

**Les lignes éditoriales du site Internet du Ministère**

<http://www.intranet/direction-communications/Lignes-editoriales.pdf>

La Direction des communications établit la politique éditoriale du site Internet du Ministère. Celle-ci traite des différents aspects relatifs au site (responsabilité, gestion du site, règles de diffusion et d'approbation des contenus, etc.).

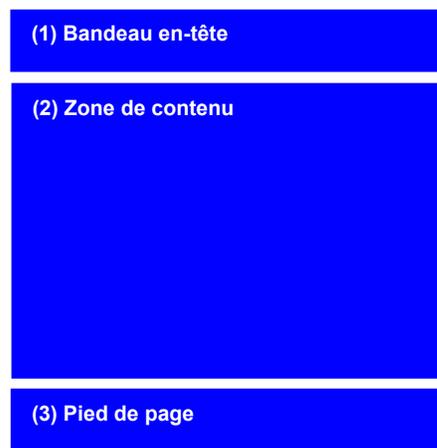
### Choix de l'environnement informatique approprié

L'objectif du présent document n'est pas de traiter de l'environnement informatique et de ses composantes. Il est cependant bon de se rappeler que le choix de l'environnement influencera le développement de l'interface graphique et la manière de répondre aux objectifs. La Direction générale adjointe des technologies de l'information (DGTI) établit les orientations technologiques ministérielles et offre un soutien notamment en matière de documentation Web.

## 2. COMPOSANTES

Ce chapitre présente les principales composantes d'une page Web cartographique et les décrit. Les chapitres subséquents porteront sur les caractéristiques graphiques (gabarit de mise en page, lettrage) et contiendront des remarques propres à la fenêtre cartographique. Finalement, des exemples d'application et des annexes techniques complètent l'information.

Un site peut être relié à celui du Ministère (site applicatif) ou encore être autonome. Il peut parfois comporter plusieurs pages cartographiques. Finalement, une page Web cartographique peut appeler des pages de renseignements complémentaires. Conformément au Programme d'identification visuelle gouvernemental ([PIV](#)), toutes ces pages se découpent en trois zones :



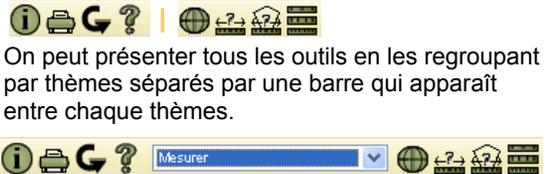
1. le bandeau en-tête qui comporte l'ensemble des éléments relatifs à l'image de marque gouvernementale et ministérielle du site (signature, image personnalisée et barre de navigation) et à l'identification des pages de renseignements complémentaires.
2. la zone de contenu qui regroupe l'ensemble des composantes cartographiques ou les renseignements complémentaires.
3. le pied de page qui présente la signature gouvernementale et le lien vers le copyright (©) du gouvernement du Québec.

Les zones **1** et **3** se conforment au PIV et aux normes du Ministère qui le prolongent. On s'y référera au moment de la construction des pages.

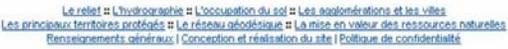
La zone **2** est gérée par l'équipe de projet en cartographie qui en établit les composantes.

Le tableau ci-contre liste les composantes minimales qui doivent habituellement se trouver dans l'interface graphique utilisateur de chaque page cartographique. Une description détaillée de chacune d'elles est présentée dans les pages suivantes. Outre la rapidité du temps de réponse, la convivialité de la navigation cartographique se définit par son ergonomie qui rend le site agréable à utiliser. La rubrique *remarques* qui complète celles de la *description* et des *caractéristiques* du tableau des composantes contient des mesures pour assurer cette convivialité dans une perspective cartographique.

COMPOSANTE	DESCRIPTION
<b>A</b>	Titre du site (applicatif ou autonome)
<b>B</b>	Gestionnaire de couches
<b>C</b>	Barre d'outils
<b>D</b>	Zone de messages (ou nom d'un thème)
<b>E</b>	Fenêtre cartographique
<b>F</b>	Croquis de repérage
<b>G</b>	Métadonnées (échelle : G-1; coordonnées : G-2)
<b>H</b>	Droits d'auteur
<b>I</b>	Renseignements complémentaires
<b>J</b>	Autres renseignements

COMPOSANTE	DESCRIPTION	CARACTÉRISTIQUES	REMARQUES
A	<p><b>Titre du site</b> Le titre décrit succinctement la nature du site.</p>	<p>Le titre d'un site applicatif est situé dans le bandeau en-tête et répond aux normes du Ministère.</p> <p>Le titre d'un site autonome est situé entre le bandeau du haut et la zone de contenu tel qu'il est prescrit dans le PIV.</p>	<p>Un lien vers le portail <a href="#">Le Québec géographique</a> donne accès d'un seul clic à tous les sites gouvernementaux d'information géographique.</p> <p><b>Aide</b></p>  <p>L'aide générale est située dans la barre de navigation à droite. Elle fournit un cheminement pour exploiter les cartes et décrit les composantes du site. Des hyperliens en haut de la page pointent vers les paragraphes correspondants.</p> <p> Une aide <i>contextuelle</i> accessible directement à partir d'un point de la page est aussi parfois utile.</p>
B	<p><b>Gestionnaire de couches</b> Le gestionnaire de couches regroupe l'ensemble des thèmes offerts.</p>	<p>Les symboles apparaissent à gauche du nom des thèmes.</p> <p> Ce bouton permet d'éclater chacun des thèmes.</p> <p> Des cases à cocher permettent d'afficher ou de masquer les thèmes et d'en activer les paramètres (nom, code, etc.).</p> <p>L'affichage suit automatiquement une requête. Sinon, un bouton <i>Réafficher</i> est offert pour confirmer les choix.</p>	<p>À l'état initial, la liste des thèmes n'est pas déployée.</p> <p>Il est indiqué de colorer la surface du gestionnaire de couches et de laisser vierges les cases à cocher pour les mettre en évidence.</p> <p>Un bouton permettant de cocher ou de décocher tous les éléments à la fois permet d'accélérer la sélection.</p> <p>Des infobulles décrivant les thèmes et sous-thèmes aident à leur compréhension immédiate.</p>
C	<p><b>Barre d'outils</b></p>  <p>La barre d'outils regroupe les fonctions utilisées pour naviguer sur la carte, obtenir des renseignements sur demande, modifier des paramètres ou encore commander des traitements spécifiques. Leur disponibilité varie en fonction des progiciels et leur choix, en fonction du profil clientèle.</p> <p>L'outil zoom avant  est activé par défaut à l'ouverture si le progiciel le permet.</p>	<p>La barre d'outils est située au-dessus de la carte et rassemble toutes les icônes disponibles.</p> <p>Des infobulles s'ouvrent en bas à droite de chaque icône au passage du curseur. Leur libellé concorde avec celui de l'aide.</p> <p>Un outil téléporteur ou autre (croquis de repérage cliquable, pavés de saisie, etc.) permet de se rendre directement à un endroit (région, localité, etc.). Ces outils permettent d'éviter de zoomer inutilement. Dans le cas de listes longues, il est recommandé de classer les éléments (ordre alphabétique, ordre numérique de codes, etc.).</p>	 <p>On peut présenter tous les outils en les regroupant par thèmes séparés par une barre qui apparaît entre chaque thème.</p> <p>On peut aussi présenter les outils de base par défaut et offrir un menu déroulant d'outils additionnels regroupés par catégories (ex. outils de mesure, de création d'éléments temporaires, de changement d'échelles, etc.).</p> <p>Le graphisme des icônes est intuitif. L'adoption d'icônes fréquemment utilisées et le respect des standards en cours sont recommandés (voir les exemples à l'annexe II A ).</p>

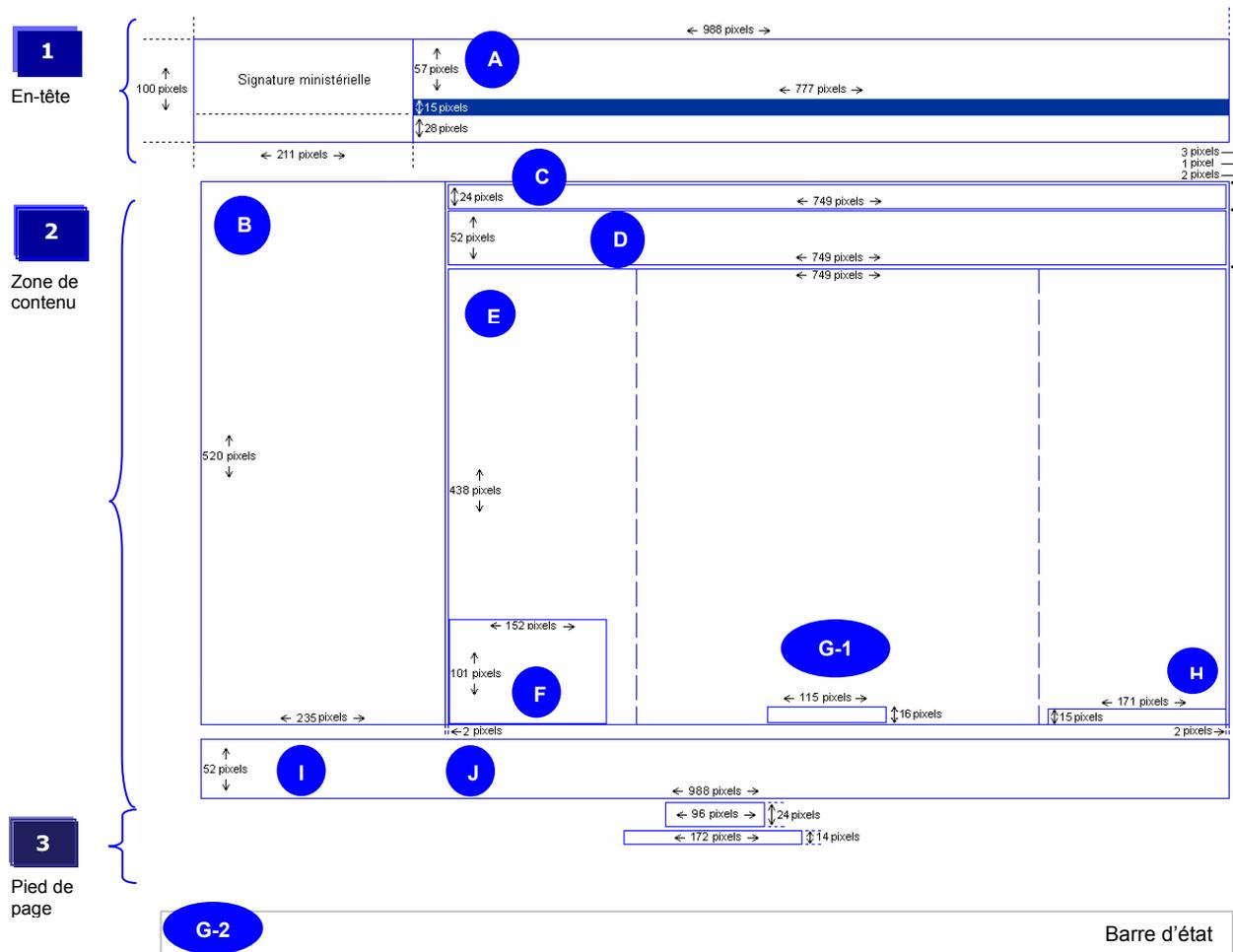
COMPOSANTE	DESCRIPTION	CARACTÉRISTIQUES	REMARQUES
<b>D</b>	<p><b>Zone de messages</b></p> <p>Cette zone fournit des informations (instructions, mises en garde, messages d'erreur, etc.) et permet de préciser des choix en saisissant les paramètres appropriés.</p>	<p>Si elle est fixe, la zone de messages est située au-dessus de la fenêtre cartographique. Si elle est mobile (« pop up »), elle respecte les normes relatives aux points de chute des fenêtres de ce type.</p>	<p>Cette position place les messages dans le champ de vision de la carte.</p>
<b>E</b>	<p><b>Fenêtre cartographique</b></p> <p>La carte ou l'image interactive s'affiche dans cette fenêtre.</p> 	<p>La fenêtre cartographique occupe le plus d'espace possible en fonction des technologies utilisées.</p> <p>On se référera au chapitre 5 où sa thématization est abordée en vue d'assurer une homogénéité de base aux cartes qui y sont affichées.</p> <p>L'annexe II B présente des exemples de thèmes et de seuils d'affichage.</p>	<p>La surface de la fenêtre cartographique est maximisée <i>a priori</i>. L'outil d'agrandissement pleine page offert par certains progiciels ou une note dans l'aide mettant en évidence la capacité de la touche F11 à afficher en pleine page peuvent aussi être utilisés.</p> <p>L'affichage des cartes prend un certain temps. Une icône animée ou une barre de progression en surcharge indiquera que le traitement est bien en cours.</p> <p>Une couleur de fond neutre et permanente, visible lorsque la carte n'occupe pas toute la surface, permettra d'améliorer le confort visuel.</p>
<b>F</b>	<p><b>Croquis de repérage</b></p> <p>Le croquis de repérage permet de situer la fenêtre cartographique dans une vue plus générale du territoire.</p> 	<p>Un bandeau de couleur bleue PIV (voir page 39) le surmonte si possible.</p> <p>Le croquis peut être affiché en permanence au bas de la fenêtre cartographique.</p> <p>Il peut aussi s'afficher sur demande (page volante) en activant le bouton prévu à cet effet.</p>	<p>Certains progiciels permettent de se déplacer vers un autre secteur en cliquant directement sur le croquis de repérage à l'endroit choisi.</p> <p>Cette caractéristique est très utile car elle accélère la navigation.</p>
<b>G</b>	<p><b>Métadonnées</b></p> <p>L'échelle (G-1) et les coordonnées (G-2) sont toujours fournies.</p> <p>Dans un contexte de cartographie interactive, une échelle graphique est préconisée pour refléter les fluctuations induites par les outils de zoom et la résolution d'écran.</p> <p>S'il y a lieu, la barre d'état peut aussi montrer des informations cartographiques complémentaires (projection, système de référence, etc.).</p>	<p><b>Échelle</b></p>  <p>L'échelle graphique est située au bas de la carte à gauche ou au centre. Les mesures sont dynamiques et varient en fonction des zooms.</p> <p><b>Coordonnées</b></p> <p>Les coordonnées sont exprimées en longitude et en latitude (coordonnées géographiques), en X, Y (coordonnées rectangulaires) selon le système de projection. Elles sont habituellement affichées dans la barre d'état.</p>	<p>L'échelle graphique est préconisée dans la fenêtre cartographique parce qu'elle demeure appropriée à toutes les modifications de taille de la carte.</p> <p>Une plage de blanc teinté sous les textes ou un halo blanc autour de ceux-ci permettra de mieux les distinguer de la carte sous-jacente.</p> <p>Si une échelle numérique est utilisée, elle est confinée à la barre d'état (bas de l'écran).</p> <p>Les textes des métadonnées seront libellés selon les normes pour les cartes imprimées (partie I, pages 8-9)</p>

COMPOSANTE	DESCRIPTION	CARACTÉRISTIQUES	REMARQUES
	<p><b>Droits d'auteur</b></p> <p>Le copyright (© <i>Gouvernement du Québec, année</i>) doit apparaître dans la carte.</p>	<p>Le copyright (© <i>Gouvernement du Québec, année</i>) est inscrit au bas de la carte à droite.</p>	<p>Une plage de blanc teinté sous les textes ou un halo blanc autour de ceux-ci permettra de mieux les distinguer de la carte sous-jacente.</p>
	<p><b>Renseignements complémentaires</b></p> <p>On rassemble les renseignements qui aident à la compréhension des cartes et des thèmes.</p> <p>On peut offrir entre autres des hyperliens vers une légende, les sources des données, des extraits de documents pertinents, des adresses d'autres sites complémentaires, etc.</p> <p>Les textes suivants qui portent sur les fureteurs et la résolution d'écran sont affichés en permanence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dates d'édition du site et de mise à jour des données.</li> <li>- Ce site est optimisé pour les fureteurs Internet Explorer versions xx et plus.</li> <li>- Pour un meilleur affichage, la résolution de l'écran doit être au minimum à 1024 X 768 pixels.</li> <li>- De plus le compilateur Java doit être activé.</li> </ul>	<p>Ces hyperliens sont alignés au-dessus des autres renseignements et sont espacés par les séparateurs usuels (   ).</p> <p><b>Légende</b></p> <p>La plupart des progiciels génèrent automatiquement des légendes qui sont présentées à même le gestionnaire de couches (voir composante <b>B</b>).</p> <p>Une légende peut aussi être composée sur mesure et apparaître sous forme de page volante. Elle sera libellée selon les normes de contenu et de mise en page pour les cartes imprimées (partie I, page 8).</p> <p><b>Sources</b></p> <p>Les sources des données seront libellées selon les normes pour les cartes imprimées (partie I, page 9).</p>	<p>Ces hyperliens appellent des pages volantes. Elles s'ouvriront par défaut en haut à gauche de l'écran.</p> <p>La dimension optimisée des pages limitera la présence de barres de défilement.</p> <p>Il est indiqué de regrouper les boutons de commande et de les placer à la même position d'une page volante à l'autre.</p> <p>Le retour effectif vers le site d'origine doit être assuré au moment de la fermeture.</p>  <p>L'utilisation du bouton de fermeture standard de la barre d'identification de l'explorateur est préférable à l'ajout d'un bouton additionnel.</p>
	<p><b>Autres renseignements</b></p> <p>On rassemble aussi dans un bloc divers renseignements utiles à la compréhension du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique de confidentialité liée à la politique appropriée.</li> <li>- Une rubrique À propos de... renseigne sur le site. La note « Le présent document n'a aucune portée légale » y est intégrée.</li> </ul>	<p>Ces hyperliens sont alignés directement au-dessus du pied de page et sont espacés par les séparateurs usuels (   ).</p>	<p>Dans le cas de sites qui comportent plusieurs pages cartographiques associées à des thèmes différents, on peut placer une liste des thèmes dans cette zone. Cela permet à l'utilisateur d'aller directement d'un thème à l'autre sans avoir à passer par la page d'accueil.</p>  <p>Le lien <i>Nous joindre</i> de la barre de navigation peut être répété en bas de la page.</p>

### 3. GABARIT DE MISE EN PAGE

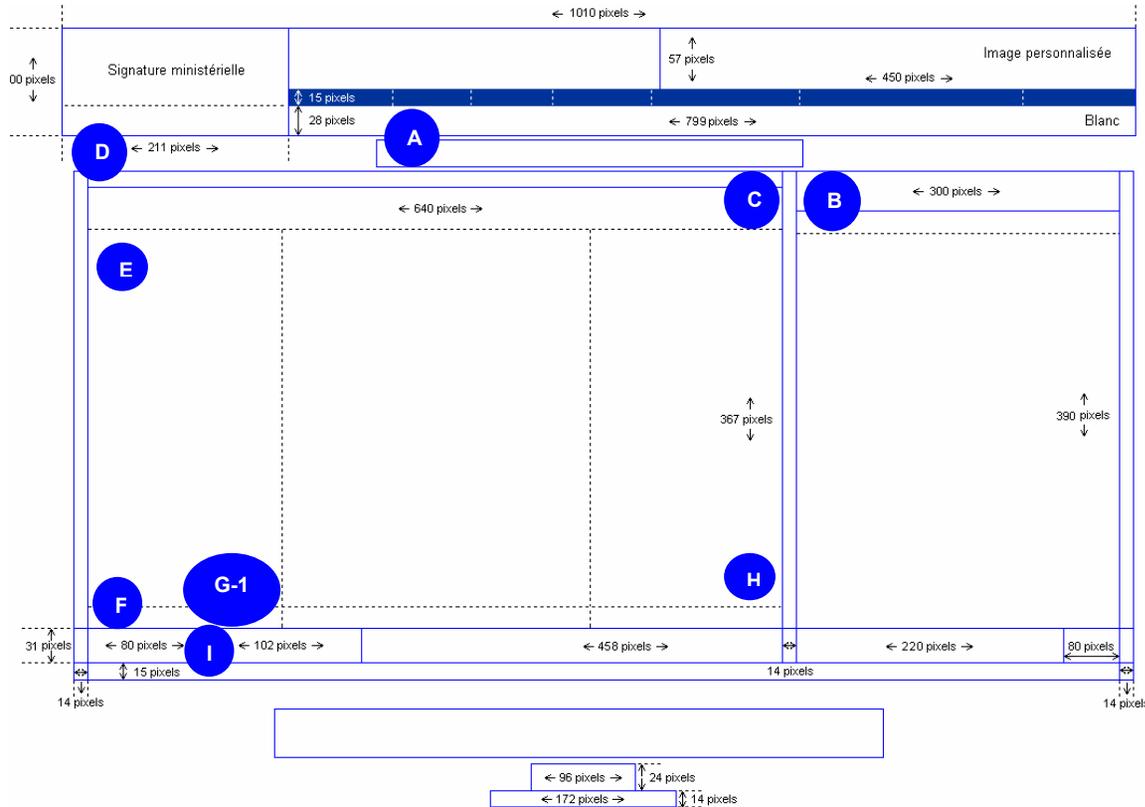
#### PAGE CARTOGRAPHIQUE

Le gabarit de mise en page qui suit rassemble les composantes présentées au chapitre précédent. Le tableau de droite en rappelle la liste. La résolution d'écran appliquée est de 1024 pixels x 768 pixels. Les mesures sont celles qui sont utilisées au moment de l'édition initiale de la page Web. Ce gabarit est présenté sous toute réserve; l'évolution des progiciels tend à permettre un paramétrage de plus en plus souple des gabarits et un appel de composantes sur demande.



COMPOSANTE	DESCRIPTION
(A)	Titre du site (applicatif)
(B)	Gestionnaire de couches
(C)	Barre d'outils
(D)	Zone de messages (fixe ou mobile)
(E)	Fenêtre cartographique
(F)	Croquis de repérage
(G)	Métadonnées (échelle : G-1; coordonnées : G-2)
(H)	Droits d'auteur
(I)	Renseignements complémentaires
(J)	Autres renseignements

Il est possible d'élaborer plusieurs autres gabarits de mise en page tout en respectant les dimensions hors tout des trois zones de base (en-tête, zone de contenu, pied de page). Le schéma suivant présente un exemple d'un autre type de gabarit et ses dimensions. On notera l'inversion du gestionnaire de couches et de la fenêtre cartographique et l'ajout d'un emplacement pour le titre d'un site autonome (A) et d'un nom de thème (D) par rapport au gabarit précédent. Les mesures sont celles qui sont utilisées au moment de l'édition initiale de la page Web.



COMPOSANTE	DESCRIPTION
(A)	Titre du site (autonome)
(B)	Gestionnaire de couches
(C)	Barre d'outils
(D)	Nom d'un thème
(E)	Fenêtre cartographique
(F)	Croquis de repérage
(G)	Métadonnées (échelle, coordonnées)
(H)	Droits d'auteur
(I)	Renseignements complémentaires
(J)	Autres renseignements

## PAGES DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les pages de renseignements complémentaires appelées à partir de la page cartographique affichent des en-têtes et des pieds de page identiques. Elles nécessitent parfois un traitement graphique additionnel qui est dérivé du concept graphique du site (fond de couleur, bordures, bandes de couleur pour distinguer les rubriques, etc.).

Voici un exemple de gabarit de mise en page et de son application. On se référera au chapitre 5 pour voir d'autres exemples.

The diagram illustrates the layout of a complementary information page, showing the placement of headers, footers, and content areas with specific dimensions and margins.

**Header:** Espace=5, Marge intérieure=0, Bordure=0. Dimensions: 101 pixels height.

**Main Content Area:** Divided into three columns. Dimensions: 925 pixels width, 470 pixels width for the first column, and 440 pixels width for the second column. Margins: Espace=5, Marge intérieure=0, Bordure=0.

**Footer:** Espace=0, Marge intérieure=0, Bordure=0. Dimensions: 40 pixels height, 925 pixels width.

**Application Example:**

**Vues d'ensemble du Québec Atlas Québec**  
**Les principaux territoires protégés - Autres liens**

Voici quelques adresses d'intérêt général et d'autres, plus spécifiques au thème illustré. Cette liste n'est pas exhaustive.  
Des adresses d'autres sites gouvernementaux québécois peuvent être suggérées à : [responsable\\_module\\_vuesensemble@atlas.gouv.qc.ca](mailto:responsable_module_vuesensemble@atlas.gouv.qc.ca)

Atlas Québec - Atlas des transports	<a href="http://transports.atlas.gouv.qc.ca/">http://transports.atlas.gouv.qc.ca/</a>
Atlas Québec - Répertoire géographique des services gouvernementaux	<a href="http://repertoire.atlas.gouv.qc.ca/">http://repertoire.atlas.gouv.qc.ca/</a>
Commission de toponymie du Québec - TOPOS	<a href="http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.html">http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/accueil.html</a>
Fiches descriptives des produits de la Direction générale de l'information géographique (DIGIG)	<a href="#">Fiches techniques des produits de la DIGIG</a>
Géoboutique Québec	<a href="http://geoboutique.mmf.gouv.qc.ca/">http://geoboutique.mmf.gouv.qc.ca/</a>
Portails régionaux	<a href="http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portailsregionaux?lang=fr">http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portailsregionaux?lang=fr</a>
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	
- Registre des aires protégées	<a href="http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/registre/index.htm">http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/aires_protegees/registre/index.htm</a>
- Atlas sur l'état de l'environnement au Québec	<a href="http://www.mddep.gouv.qc.ca/regards/atlas/variabilite.htm">http://www.mddep.gouv.qc.ca/regards/atlas/variabilite.htm</a>
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	<a href="http://www.mmf.gouv.qc.ca/aires/index.jsp">http://www.mmf.gouv.qc.ca/aires/index.jsp</a>
Réseau de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)	<a href="http://www.sepaq.com">http://www.sepaq.com</a>
Le site tounistique officiel du gouvernement du Québec (Bonjour Québec)	<a href="http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/accueil.html">http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/accueil.html</a>
- Écotourisme et tourisme de nature au Québec	<a href="http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/ecotourisme.html">http://www.bonjourquebec.com/qc-fr/ecotourisme.html</a>

**Québec**  
© Gouvernement du Québec, 2007



## 4. LETTRAGE ET COULEURS

### PAGE CARTOGRAPHIQUE

La police Arial est recommandée sauf pour les exceptions associées au PIV ou aux normes du Ministère. Les textes sont de préférence appuyés à gauche. La hiérarchie proposée à la suite l'est à titre indicatif et variera en fonction des besoins et du concept graphique global du site. Le seuil minimum pour assurer une bonne lisibilité se situe à 8 points. **Les textes doivent faire l'objet d'une révision linguistique par la Direction des communications.**

COMPOSANTE	Police	Corps (en points)	C - Majuscules bc - Minuscules	Couleur
<b>BANDEAU EN-TÊTE</b>	Voir le PIV et le <i>Cahier des normes graphiques, de navigation, d'édition et de rédaction</i> du Ministère.			
<b>ZONE DE CONTENU</b>				
<b>A - Titre (site applicatif)</b>	Voir le <i>Cahier des normes graphiques, de navigation, d'édition et de rédaction</i> du Ministère.			
Titre (site autonome)	Arial régulier italique	12	C/bc	Au choix
Nom d'un thème (site autonome)	Arial gras	10	C/bc	Au choix
<b>B - Gestionnaire de couches</b>	Arial régulier	8	C/bc	Au choix
Case à cocher et bouton radio	 	-	-	Cases : au choix Crochet et points : noir
Noms des thèmes et sous-thèmes	Arial régulier	8	C/bc	Noir (ou gris si l'élément n'est pas actif)
<b>C - Barre d'outils</b> - icône - infobulle	Généré automatiquement Généré automatiquement (environ 8 points)			Noir Cadre et textes noirs sur fond jaune (RVB 241, 229, 189 ou HTML F1ESBD)
<b>D - Zone de messages, etc.</b>	Le lettrage est choisi en fonction des options du système.			
<b>E - Fenêtre cartographique</b>	Le lettrage est choisi en fonction des paramètres du chapitre 5.			
<b>F - Croquis de repérage</b>	Aucun lettrage n'est requis.			
<b>G - Métadonnées</b> (échelle, coordonnées géographiques, etc.)	Généré automatiquement (environ 8 points) Les unités de mesure sont en forme abrégée sans point abrégé, au singulier et en minuscules (kilomètre = km   mille = mi   mètre = m   pied = pi).			Noir
<b>H - Droits d'auteur</b> (© Gouvernement du Québec, année)	Généré automatiquement (environ 8 points)			Noir
<b>I - Renseignements complémentaires</b> <sup>1</sup> (légende, sources, extraits, etc.)	Arial régulier	8	C/bc	Au choix
<b>J - Autres renseignements</b> <sup>1</sup> Liste de thèmes, Politique de confidentialité, À propos de..., etc.	Arial régulier	8	C/bc	Bleu (RVB 9, 82, 158 ou HTML 09529E)
Séparateurs de rubriques :	Arial régulier	8	C/bc	Bleu (RVB 9, 82, 158 ou HTML 09529E)
<b>PIED DE PAGE</b>	Voir le PIV et le <i>Cahier des normes graphiques, de navigation, d'édition et de rédaction</i> du Ministère.			

<sup>1</sup> Des hyperliens sont prévus à partir de ces éléments.

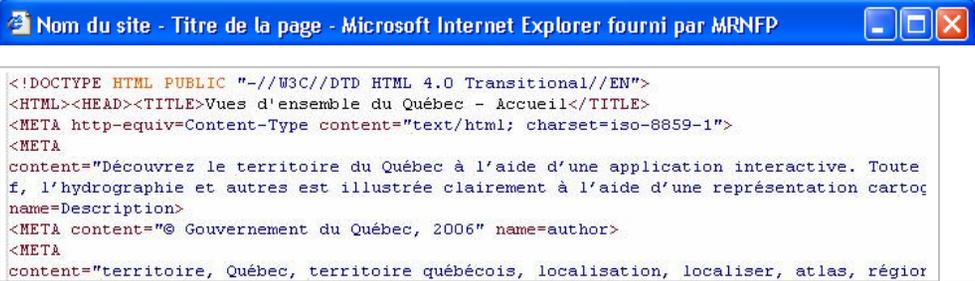
## PAGES DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

La police Arial est recommandée sauf pour les exceptions associées au PIV ou aux normes du Ministère. Les textes sont de préférence appuyés à gauche. La hiérarchie proposée à la suite l'est à titre indicatif et variera en fonction des besoins et du concept graphique du site.

COMPOSANTE	Police	Corps (en points)	C - Majuscules bc - Minuscules	Couleur
<b>Titre</b>	Arial gras normal	12	C/bc	Au choix
<b>Nom d'un thème</b>	Arial gras normal	11	C/bc	Au choix
<b>Menu des sections et sous-sections</b>	Arial gras	12	C	Au choix
<b>Titre des sections</b>	Arial gras	11	C	Au choix
<b>Titre des sous-sections</b>	Arial régulier	10	C	Au choix
<b>Texte courant</b>	Arial régulier	9	C/bc	Noir RVB 0,0,0 ou HTML 000000
<b>Champs d'un tableau</b>	Arial gras	10	C ou C/bc	Blanc sur couleur au choix
<b>Renvois en bas de page (source, date des illustrations, crédits, etc.)</b>	Arial régulier	8	C/bc	Au choix

## AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES

En plus des gabarits de mise en page, du lettrage et des couleurs, on doit tenir compte de certaines autres caractéristiques.

COMPOSANTES	DESCRIPTION												
<p><b>Titre du navigateur (haut de l'écran)</b></p> <p>La présence du nom du site et celle du titre de la page aident les moteurs de recherche à repérer le site de même que l'ajout de balises dans le code HTML (description, mots clés, auteur, etc.).</p>	 <pre> &lt;!DOCTYPE HTML PUBLIC "-//W3C//DTD HTML 4.0 Transitional//EN"&gt; &lt;HTML&gt;&lt;HEAD&gt;&lt;TITLE&gt;Vues d'ensemble du Québec - Accueil&lt;/TITLE&gt; &lt;META http-equiv=Content-Type content="text/html; charset=iso-8859-1"&gt; &lt;META content="Découvrez le territoire du Québec à l'aide d'une application interactive. Toute f, l'hydrographie et autres est illustrée clairement à l'aide d'une représentation cartog name=Description&gt; &lt;META content="© Gouvernement du Québec, 2006" name=author&gt; &lt;META content="territoire, Québec, territoire québécois, localisation, localiser, atlas, régior </pre>												
<p><b>Couleurs d'hyperliens</b></p> <p>Le choix des couleurs est constant dans tout le site.</p>	<table> <thead> <tr> <th></th> <th>RVB</th> <th>HTML</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Texte</b></td> <td>0,0,0</td> <td>000000</td> </tr> <tr> <td><b>Hyperlien et lien actif</b></td> <td>9, 82, 158</td> <td>#09529E</td> </tr> <tr> <td><b>Lien visité</b></td> <td>0, 0, 255</td> <td>#0000FF</td> </tr> </tbody> </table> 		RVB	HTML	<b>Texte</b>	0,0,0	000000	<b>Hyperlien et lien actif</b>	9, 82, 158	#09529E	<b>Lien visité</b>	0, 0, 255	#0000FF
	RVB	HTML											
<b>Texte</b>	0,0,0	000000											
<b>Hyperlien et lien actif</b>	9, 82, 158	#09529E											
<b>Lien visité</b>	0, 0, 255	#0000FF											

## 5. CONSIDÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'habillage des pages est standardisé selon les modèles précédents. Pour sa part, la thématisation du contenu de la fenêtre cartographique est laissée au choix des auteurs. Pour assurer une homogénéité de base à la fenêtre cartographique interactive, l'application des règles suivantes est cependant recommandée. Les rubriques pertinentes de la partie I sont répétées pour assurer une autonomie à chaque partie.

### FRONTIÈRES

#### Symbolisation

**Une attention particulière est apportée à l'affichage des frontières sur les cartes.** Le territoire du Labrador doit apparaître, mais il ne doit pas être nommément identifié. Sa frontière doit être composée d'un symbole différent des autres frontières interprovinciales et internationales du Québec qui seront libellées et illustrées de la façon suivante sur les cartes et dans la légende :

- . . . — Frontière internationale
- . — . — Frontière interprovinciale ou interétatique
- — — Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

#### Tracé de 1927 du Conseil privé

Le tracé de 1927 se termine au trait de côte dans le nord et dans le sud aux abords du détroit de Belle Isle. Le libellé « *Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)* » est placé à deux endroits sur les cartes :

- le long de la frontière au nord de Schefferville;
- au-dessus de la ligne du 52<sup>e</sup> parallèle.



Si le libellé « *Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)* » ne peut être inscrit (logo ou cartes de petite dimension), la couleur du Labrador ne doit pas offrir un contraste trop grand avec celle du Québec.

Le tracé des frontières et des découpages administratifs doit s'arrêter au trait de côte.

Pour le golfe du Saint-Laurent, la ligne d'équidistance établie avec les provinces maritimes en 1964 doit apparaître.

### COULEURS DES SURFACES

La couleur de la surface du Québec doit s'étendre jusqu'à la ligne de partage des eaux. Le choix des nuances des couleurs est laissé aux auteurs.

La surface de l'eau est bleue et la surface hors-Québec (Labrador inclus) empruntera une couleur neutre (beige, gris ou kaki) pour mettre le Québec en évidence.

## ORIENTATION FRANC NORD DES CARTES

Par convention, les cartes sont toujours orientées franc nord et une flèche indiquant le nord n'est donc pas nécessaire.

## TOPONYMIE OFFICIELLE

La toponymie utilisée sur les cartes doit provenir de la Commission de toponymie du Québec. Cette dernière répertorie les toponymes officiels du Québec et énonce les règles d'écriture de base (abréviations, coupures de mot, tirets simples, tirets allongés, etc.) dans son site Internet : <http://www.toponymie.gouv.qc.ca>. Elle offre également un service de consultation par téléphone pour les cas particuliers qui nécessitent une interprétation (418 643-2817) ou par courriel à l'adresse [topo@toponymie.gouv.qc.ca](mailto:topo@toponymie.gouv.qc.ca).

## TRADUCTION

### Nom des ministères et organismes et leurs entités administratives

Le gouvernement, les noms des ministères et organismes ou de toute autre entité administrative ne se traduisent pas. Ils doivent être désignés par leur dénomination française peu importe la langue du site.

### Toponymes

Les noms officiels de noms de lieux du Québec, y compris les noms de rues, ne doivent pas être traduits. Seuls les noms de lieux situés à l'extérieur du Québec peuvent être traduits.

### Qu'est-ce qu'on traduit?

Tous les éléments essentiels à la navigation peuvent être traduits.

## COULEUR DES CARTES

### Couleur du lettrage



Les couleurs utilisées optimiseront le contraste pour favoriser la lecture sur la carte. Un halo peut parfois aider à définir le contour et à assurer un meilleur contraste. Dans le cas d'étiquettes servant à identifier des zones, il est suggéré d'utiliser une couleur de lettrage semblable au contour de la zone pour créer un lien visuel entre ces deux composantes.

### Couleurs identiques d'une échelle à l'autre

Dans les sites de cartographie interactive, on peut offrir des cartes matricielles et vectorielles qui se succèdent en empruntant la fonction de zoom. Il est suggéré d'harmoniser les couleurs des différents thèmes entre les échelles. Outre les bénéfices apportés par l'élaboration d'un seul concept, cela permettra de simplifier la lecture des cartes car une seule légende devra être assimilée par le lecteur. De plus, la fonction de zoom en sera facilitée lors des utilisations à caractère multiéchelle.

### Divers

Composition de la couleur bleue du Programme d'identification visuelle gouvernemental (PIV) :

Acétate électronique (RVB) : 0,51,153      Internet (HTML) : 003399      ArcGIS : TSL : 228-100-95 / RVB : 0-48-242 / Quadrichromie : 100C, 76M, 0J, 5N

## CARTE INITIALE MONTRANT LE QUÉBEC EN ENTIER

Peu importe le thème choisi, la première carte affichée devrait montrer le Québec en entier et occuper le centre de la fenêtre cartographique. Cette règle vise à donner d'abord un aperçu global du territoire. La toponymie y est minimale : hydronymie des grands plans d'eau limitrophes, noms des provinces voisines et quelques noms de localités repère. L'utilisation d'une image matricielle de petite taille permet d'accélérer l'affichage dès l'ouverture. La carte occupera ensuite toute la surface de la fenêtre dès le premier zoom et l'application affichera alors les données propres au site.

### Facteur de zoom



En activant les outils de zoom, l'accès à la cartographie interactive s'amorce. La carte initiale est alors remplacée par un agrandissement du secteur choisi. Les paramètres des seuils d'apparition de chaque base de données cartographiques (zoom minimum, maximum) sont établis pour chaque thème de façon à optimiser la rapidité d'affichage eu égard à la densité d'information. L'affichage d'un message indiquant l'atteinte du seuil de disponibilité des données évitera à l'utilisateur de continuer à zoomer inutilement. L'annexe II B présente des exemples de thèmes et de seuils d'affichage.

## ASSISE CARTOGRAPHIQUE

La fenêtre cartographique utilise une variété de bases cartographiques qui sont affichées en succession au fur et à mesure des zooms. Les données qui la composent peuvent être matricielles (images) ou vectorielles. Le choix des assises est fait en fonction des objectifs établis et de la facilité à les mettre à jour.

### Assise produite par le Ministère

Le Ministère produit un grand nombre d'assises cartographiques dans le cadre de son mandat. **Il est indiqué d'utiliser ces assises en priorité** à moins d'une situation qui justifie le recours à d'autres bases de données. On trouvera une liste des bases de données adaptées à la cartographie sur le Web à l'annexe II B.

### Assise matricielle ou vectorielle

Les données en format matriciel ou vectoriel répondent à des objectifs différents.

Les données en format *matriciel* sont très utiles lorsqu'on veut afficher une carte déjà faite ou une image satellite et elles gèrent bien le lettrage. Elles présentent des paramètres graphiques fixes. Les outils de cartographie interactive permettent d'agrandir cette image jusqu'à un point donné au-delà duquel la pixelisation devient trop prononcée. Dans un contexte de cartographie multiéchelle, on peut utiliser plusieurs assises matricielles d'origines diverses adaptées aux différents zooms. Il est alors intéressant de générer des images matricielles sur mesure affichant des paramètres graphiques constants (couleur des surfaces, du lettrage, etc.) pour assurer l'uniformité des images d'une échelle à l'autre.

Les données en format *vectoriel* sont composées de points, de lignes et de polygones. Les paramètres graphiques leur sont conférés au moment du processus d'édition. Les outils de cartographie interactive permettent d'agrandir cette image à l'infini; les surfaces de couleur se présentent alors de façon uniforme, peu importe l'échelle. Le lettrage et les symboles conservent cependant leurs paramètres de taille d'origine au fur et à mesure des agrandissements. Pour assurer la constance visuelle de ces éléments au fur et à mesure des zooms, il est parfois intéressant de contourner cette limite en rechargeant les données avec de nouveaux paramètres de taille de lettrage aux points d'inflexion critiques. Le poids des données à gérer peut cependant représenter un facteur limitatif eu égard à l'utilisation de cette méthode.

### **Densité d'information**

Dans un contexte Web, une assise cartographique épurée est privilégiée pour laisser toute la place au thème. Elle comprend les frontières, la surface terrestre, la surface de l'eau et quelques toponymes. On laissera au gestionnaire de couches le soin d'enrichir l'information au besoin (toponymes additionnels, routes, découpages administratifs, etc.).

### **Couleur neutre**

Dans la mesure du possible, l'assise empruntera des couleurs neutres pour mettre les thèmes en évidence.

## **THÈMES**

À l'inverse, les thèmes doivent être mis en évidence par un traitement graphique adéquat, qu'ils soient inclus dans une image matricielle ou qu'ils apparaissent en surcharge. Les règles usuelles concernant l'ordonnement des couches d'information sont appliquées. Il est également indiqué de s'assurer que la représentation est constante d'une échelle à l'autre (couleur, types de lignes, motifs, largeur des traits, etc.) pour les différents thèmes.

## **MISE À JOUR DES DONNÉES**

Pour assurer une mise à jour en continu, un site pointerait vers les serveurs où les bases de données d'origine sont emmagasinées au lieu de les copier. Si celles-ci sont copiées, on conservera la nomenclature d'origine des couches d'information pour faciliter la substitution au moment des mises à jour. On évitera aussi d'éditer les données, car cette opération sera à refaire à chaque mise à jour.

## **IMPRESSION**

Dans un contexte Web, l'impression des pages cartographiques peut s'avérer intéressante. Les mises en page utilisées prolongent l'interface graphique en composant des documents cartographiques autonomes, comprenant une légende et le copyright gouvernemental.

## **FICHIERS PDF CARTOGRAPHIQUES**

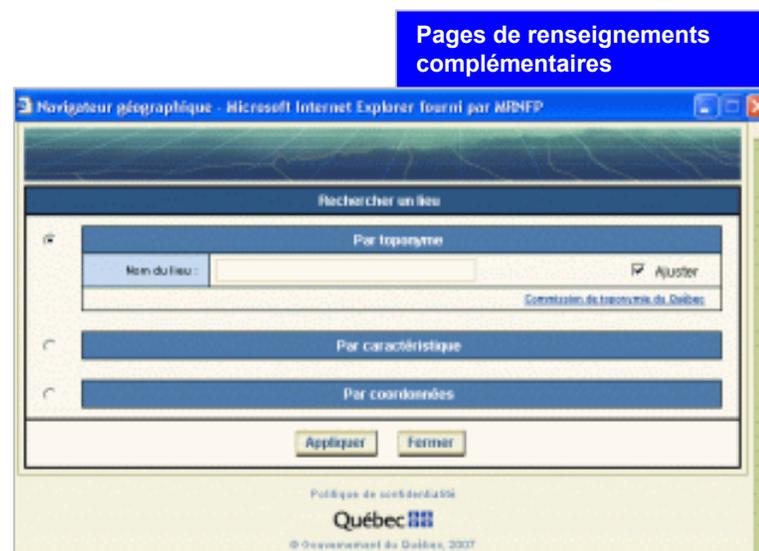
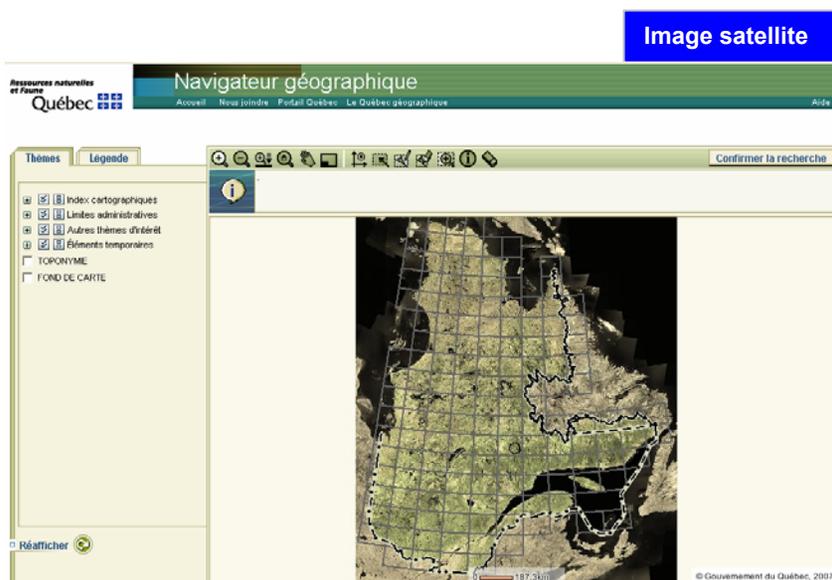
Dans les sites de cartographie interactive, il arrive que des cartes complémentaires en format PDF soient rendues disponibles. Celles-ci se conformeront aux caractéristiques des cartes papier (partie 1) reproduites en format PDF (page 39).

## 6. EXEMPLES D'APPLICATION

Deux exemples d'application sont présentés : le *Navigateur géographique* et *Vues d'ensemble du Québec*. Ce qu'il faut retenir de ces exemples, c'est la grande souplesse graphique qui permet de personnaliser les sites tout en incluant les composantes minimales retenues au chapitre 2.

### NAVIGATEUR GÉOGRAPHIQUE

Ce site applicatif ministériel a été élaboré par la DGAIG en collaboration avec la DGATI et la DCOM. Il sert d'interface cartographique à divers sites ministériels (Géoboutique Québec, Catalogue d'information géographique, etc.). Les extraits présentés montrent les composantes mentionnées précédemment pour Géoboutique Québec. Des environnements cartographiques et d'imagerie satellitaire sont illustrés de même que des thèmes à différentes échelles. Une page de renseignements complémentaires est également présentée; son en-tête reprend le graphisme de la zone de messages pour assurer une parenté visuelle. La barre d'identification (haut de l'écran) illustrée reflète le nom du site. La barre d'outils configurée sur mesure présente un choix minimal qui, dans ce cas, convient à la clientèle grand public de Géoboutique Québec. La barre d'outils complète est présentée à l'annexe II A.



Ce site est optimisé pour le navigateur Internet Explorer version 6.  
Pour un meilleur affichage, la résolution de l'écran doit être au minimum de 1024 X 768 pixels.

## Échelles, thèmes et assises cartographiques variés

**Navigateur géographique**  
Accueil | Nouvel onglet | Portail Québec | Le Québec géographique | Aide

Thèmes | Légende | Confirmer la recherche

- Index cartographiques
- Limites administratives
  - Région administrative
  - MRC et territoire équivalent
  - Communauté métropolitaine
  - Municipalité et terr. autochtone
  - Arrondissement
- Autres thèmes d'intérêt
- Éléments temporaires
- TOPONYME
- FOND DE CARTE

© Gouvernement du Québec, 2007

Conique de Lambert, NAD83 (SCRS) X (m) : 1726009, Y (m) : 1481670 Échelle approximative : 1/17 747 816

**Navigateur géographique**  
Accueil | Nouvel onglet | Portail Québec | Le Québec géographique | Aide

Thèmes | Légende | Confirmer la recherche

- Index cartographiques
- Limites administratives
  - Région administrative
  - MRC et territoire équivalent
  - Communauté métropolitaine
  - Municipalité et terr. autochtone
  - Arrondissement
- Autres thèmes d'intérêt
- Éléments temporaires
- TOPONYME
- FOND DE CARTE

© Gouvernement du Québec, 2007

Conique de Lambert, NAD83 (SCRS) X (m) : 40700, Y (m) : 306139 Échelle approximative : 1/2 450 290

**Navigateur géographique**  
Accueil | Nouvel onglet | Portail Québec | Le Québec géographique | Aide

Thèmes | Légende | Confirmer la recherche

- Index cartographiques
- Limites administratives
  - Région administrative
  - MRC et territoire équivalent
  - Communauté métropolitaine
  - Municipalité et terr. autochtone
  - Arrondissement
- Autres thèmes d'intérêt
- Éléments temporaires
- TOPONYME
- FOND DE CARTE

© Gouvernement du Québec, 2007

Conique de Lambert, NAD83 (SCRS) X (m) : 18867, Y (m) : 293062 Échelle approximative : 1/3 000 000

**Navigateur géographique**  
Accueil | Nouvel onglet | Portail Québec | Le Québec géographique | Aide

Thèmes | Légende | Confirmer la recherche

Zoom à une échelle prédéfinie

Choisissez une échelle : 1/20 000 [Appliquer] [Fermer]

- Index cartographiques
- Limites administratives
  - Région administrative
  - MRC et territoire équivalent
  - Communauté métropolitaine
  - Municipalité et terr. autochtone
  - Arrondissement
- Autres thèmes d'intérêt
- Éléments temporaires
- TOPONYME
- FOND DE CARTE

© Gouvernement du Québec, 2007

Conique de Lambert, NAD83 (SCRS) X (m) : -209650, Y (m) : 332447 Échelle approximative : 1/20 000

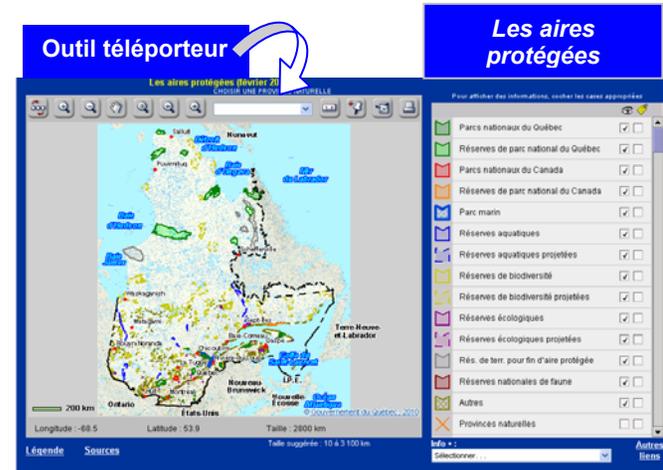
## VUES D'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Ce site autonome gouvernemental a été élaboré par la DGAIG à l'initiative du Plan géomatique du gouvernement du Québec (PGGQ), en collaboration avec la DGATI et la DCOM. Les extraits présentés montrent les composantes mentionnées précédemment. Des environnements cartographiques et d'imagerie satellitaire sont illustrés de même que des thèmes à différentes échelles. On trouve la page d'accueil du site, un outil téléporteur et un affichage plein écran. Des pages de renseignements complémentaires sont également présentées.

### Page d'accueil

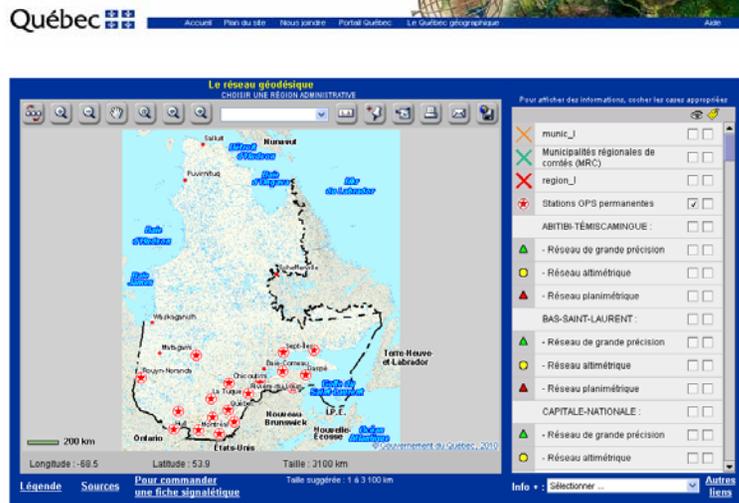


### Outil téléporteur



### Les aires protégées

### Le réseau géodésique



### Plein écran



## Pages de renseignements complémentaires

## Légende

**Vues d'ensemble du Québec** Atlas Québec  
L'occupation du sol

**Composantes illustrées**

Composante nordique

- Roc
- Mousses et roc
- Arbustes et mousses
- Arbustes et lichens
- Résineux et lichens

Composante forestière

- Forêt résineuse et mousses
- Forêt résineuse
- Forêt mixte
- Forêt feuillue
- Zone en transition

Composante agricole

- Culture extensive
- Culture intensive

Composante urbaine

- Agglomérations urbaines

Composante de grandes tourbières

- Tourbières

Composante aquatique

- Plans d'eau

**Limites**

- Région administrative

**Repères cartographiques**

- Localité
- Autoroute
- Route principale
- Route secondaire
- Chemin forestier

**Frontières**

- Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Interprovinciale
- Internationale

**Fiabilité des classes d'occupation du sol**  
La carte d'occupation du sol provient d'une classification semi-automatique de l'image SPOT en 15 classes d'occupation du sol. La validation de ces classes a été faite par des photo-interprètes d'expérience. Ces professionnels se sont appuyés sur leur connaissance du terrain ainsi que sur des images satellites de meilleure résolution.

## Sources

### Vues d'ensemble du Québec Atlas Québec

#### Le relief - Sources

Assises cartographiques	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Divisions territoriales	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Images satellites	Centre canadien de télédétection (données RADARSAT et Landsat)
Élévation et profondeur	Ressources naturelles Canada (orographie) USGS EROS Data Center (images complémentaires) Pêches et Océans Canada (bathymétrie)
Nomenclature géographique et renseignements complémentaires pour les extraits	Commission de toponymie du Québec
Réseau de transport	Ministère des Transports



© Gouvernement du Québec, 2010

## Autres liens

### Vues d'ensemble du Québec Atlas Québec

#### Le relief - Autres liens

Voici quelques adresses d'intérêt général et d'autres, plus spécifiques au thème illustré. Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres adresses peuvent être suggérées à : [responsable\\_module\\_vueensemble@atlas.gouv.qc.ca](mailto:responsable_module_vueensemble@atlas.gouv.qc.ca)

Atlas Québec - Atlas des transports	<a href="http://transports.atlas.gouv.qc.ca/">http://transports.atlas.gouv.qc.ca/</a>
Atlas Québec - Répertoire géographique des services gouvernementaux	<a href="http://repertoire.atlas.gouv.qc.ca/">http://repertoire.atlas.gouv.qc.ca/</a>
Commission de toponymie du Québec - TOPOS	<a href="http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/acueil.html">http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/acueil.html</a>
Fiches descriptives des produits de la Direction générale de l'information géographique (DGIG)	<a href="http://fiches.dgig.gouv.qc.ca/">http://fiches.dgig.gouv.qc.ca/</a>
Géoboutique Québec	<a href="http://geoboutique.mmf.gouv.qc.ca/">http://geoboutique.mmf.gouv.qc.ca/</a>
Portails régionaux	<a href="http://www.gouv.qc.ca/portails/quebec/pgs/commun/portails/regionaux?lang=fr">http://www.gouv.qc.ca/portails/quebec/pgs/commun/portails/regionaux?lang=fr</a>



© Gouvernement du Québec, 2010

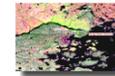
## Info +

### La mise en valeur des ressources naturelles - Barrage Robert-Bourassa

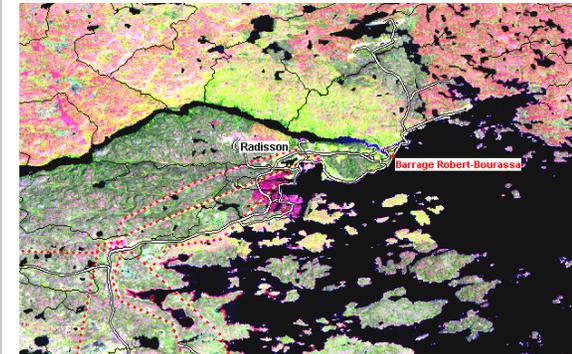
#### Localisation



#### Vue par satellite à 800 km d'altitude



#### Photographie



© Gouvernement du Québec, 2007

### Vues d'ensemble du Québec Atlas Québec

#### Le réseau géodésique - Les repères altimétriques

Voici quelques exemples de repères altimétriques que vous pouvez trouver au cours d'une promenade.

[Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly](#)

[Municipalité de Ferland-et-Boileau](#)

[Municipalité de Wotton](#)

#### Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly



#### Matricule 28L3621

Établi en 1926 par le gouvernement fédéral dans la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly, ce repère est constitué d'un bouchon de cuivre de 2 à 3 cm de diamètre ancré dans le mur au coin sud-ouest de l'église.

L'inscription suivante est gravée sur le mur :  
C-B-M MMMDCXXI

Contrairement à la majorité des repères, son numéro n'est pas inscrit sur le médaillon en raison de sa dimension réduite, mais gravé sur la pierre, comme le montre l'agrandissement au bas de l'image.

## **ANNEXES TECHNIQUES - CARTES SUR LE Web**

II A. Barre d'outils – icônes, libellé des infobulles et descriptions

II B. Thèmes et seuils d'affichage

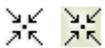
II C. Aide-mémoire pour la validation (cartes sur le Web)



## II A. Barre d'outils – icônes, libellé des infobulles et descriptions

Les libellés et les icônes suivants constituent la banque d'icônes adoptée pour les sites de cartographie interactive du Ministère. L'utilisation d'une banque d'icônes et de libellés communs dans les sites du Ministère permettra aux usagers de se familiariser avec eux une seule fois et de mieux les assimiler. Voici les icônes qui ont été produites. Elles sont divisées en catégories (aide, zooms, navigation, etc.). Les noms des outils qui apparaissent en gras sont aussi utilisés pour les infobulles de la barre d'outils des sites. Une brève définition sur l'utilité de chaque outil est donnée. D'autres viendront s'ajouter au fur et à mesure de leur création.

 		Nom des outils et libellé des infobulles
		Description de la fonction
<b>AIDE</b>		
 	<b>Aide contextuelle</b>	Permet d'accéder à l'aide interactive.
<b>ZOOM</b>		
 	<b>Zoom avant</b>	Permet de choisir et d'agrandir un secteur.
 	<b>Zoom arrière</b>	Permet de réduire un secteur.
 	<b>Zoom sur la sélection</b>	Permet d'optimiser l'affichage des éléments sélectionnés.
 	<b>Zoom sur le territoire initial</b>	Permet d'afficher les thèmes à l'échelle de départ.
 	<b>Zoom à une échelle spécifique</b>	Permet de fixer une échelle sur mesure.
 	<b>Zoom à une échelle prédéfinie</b>	Permet de choisir l'une des échelles prédéfinies.
 	<b>Zoom sur les coordonnées</b>	Permet de saisir des coordonnées spécifiques.
<b>NAVIGATION</b>		
 	<b>Retour à l'accueil</b>	Permet d'afficher les thèmes à l'échelle de départ.
 	<b>Image précédente</b>	Renvoie à la dernière carte affichée.
 	<b>Image suivante</b>	Renvoie à l'avant-dernière carte affichée.

SÉLECTION	
	<b>Créer un élément temporaire</b> Permet d'ajouter temporairement des éléments sur mesure.
	<b>Supprimer un élément temporaire</b> Permet de supprimer un ou plusieurs éléments temporaires.
	<b>Sélectionner</b> Permet de faire la sélection d'éléments du thème actif (ex. une municipalité).
	<b>Information descriptive</b> Permet d'afficher les caractéristiques d'éléments pointés sur la carte.
	<b>Information descriptive sur les données sélectionnées</b> Permet d'afficher les caractéristiques d'éléments sélectionnés sur la carte.
	<b>Extension à la sélection (zone tampon)</b> Permet de définir une zone d'extension autour d'éléments sélectionnés.
MESURER	
	<b>Mesurer une distance</b> Permet de mesurer la longueur d'un trait ou d'un parcours.
	<b>Mesurer une superficie</b> Permet de mesurer la superficie d'une zone.
	<b>Modifier les unités de mesure</b> Permet de changer les unités de mesure.
GÉNÉRAL	
	<b>Annuler</b> Permet d'annuler une saisie et de retourner les valeurs d'origine des contrôles.
	<b>Imprimer</b> Permet d'imprimer un document.
	<b>Effacer (les marques de localisation, les sélections, les extensions, les mesures, les annotations)</b> Permet d'effacer les marques de localisation, les sélections ou les mesures.
	<b>Information géographique (coordonnées et autres) (se positionner) (renseignements de localisation)</b> Permet d'afficher les informations géographiques (nom, code géographique, découpage cartographique, coordonnées) associées à un lieu.
	<b>Ouvrir</b> Permet d'ouvrir un fichier.
	<b>Centrer sur un point</b> Permet d'optimiser l'affichage des éléments pointés.
	<b>Demander une mise à jour</b> Permet de télécharger des fichiers en différé.

 	<b>Calendrier</b> Permet à l'utilisateur de saisir des dates au moyen d'un calendrier.
 	<b>Calculatrice</b> Permet à l'utilisateur d'accéder à une calculatrice.
<b>DESSINER</b>	
 	<b>Annoter la carte</b> Permet d'ouvrir une nouvelle fenêtre et un coffre à outils pour annoter la carte.
 	<b>Ajouter un texte</b> Permet d'ajouter du texte.
 	<b>Pointer et ajouter du texte</b> Permet d'ajouter et de placer du texte.
 	<b>Dessiner une ligne</b> Permet d'ajouter une ligne.
 	<b>Dessiner une ligne à plusieurs points</b> Permet de dessiner une ligne à plusieurs points.
 	<b>Copier</b> Permet de copier des éléments.
 	<b>Dessiner un cercle</b> Permet d'ajouter un cercle.
 	<b>Dessiner un rectangle</b> Permet d'ajouter un rectangle.
 	<b>Dessiner à main levée</b> Permet d'ajouter une ligne à main levée.
 	<b>Ajouter/Modifier/Supprimer un plan d'eau</b> Permet de traiter les plans d'eau.
<b>SAUVEGARDER</b>	
 	<b>Sauvegarder</b> Permet de sauvegarder un fichier, un document.
 	<b>Sauvegarder une session</b> Permet de sauvegarder une session.
 	<b>Sauvegarder un projet</b> Permet de sauvegarder le projet en cours.
 	<b>Sauvegarder la sélection</b> Permet de sauvegarder une sélection
 	<b>Importer un fichier externe ou un « shapefile »</b> Permet d'importer un fichier et de le visualiser dans la fenêtre cartographique.

<b>AFFICHER</b>	
	<b>Afficher la carte du Québec</b> Permet d'afficher l'ensemble du Québec.
	<b>Déplacer la zone d'affichage</b> Permet de déplacer la zone d'affichage pour la recentrer sur un autre secteur.
	<b>Afficher des documents connexes</b> Permet d'afficher une liste de documents rattachés aux éléments pointés sur la carte.
	<b>Afficher les métadonnées</b> Permet d'afficher les métadonnées disponibles.
	<b>Changer la projection</b> Permet de changer la projection cartographique.
	<b>Afficher une région</b> Permet d'afficher une région.
	<b>Afficher le Québec méridional</b> Permet d'afficher le Québec méridional.
	<b>Afficher le Québec septentrional</b> Permet d'afficher le Québec septentrional.
	<b>Afficher le croquis de repérage</b> Permet de situer la fenêtre cartographique dans une vue plus générale.
	<b>Associer à un document</b> Permet d'associer un élément sur la carte à un document.
	<b>Visualiser les demandes de traitement en différé (XAI)</b> Permet de visualiser les demandes de traitement en différé (XAI).
	<b>Consulter/Mettre à jour les programmes de mise en valeur (PMV)</b> Permet de consulter ou de mettre à jour les programmes de mise en valeur (PMV).
	<b>Consulter/Mettre à jour les unités territoriales d'intérêt (UTI)</b> Permet de consulter ou de mettre à jour les unités territoriales d'intérêt (UTI).
<b>RECHERCHER</b>	
	<b>Rechercher des documents</b> Permet de chercher des documents à partir de divers critères (numéro de document, titre, mots-clés, date, etc.), de les afficher et de les imprimer au besoin.
	<b>Rechercher un lieu par toponyme</b> Permet de repérer un secteur d'intérêt à partir d'un toponyme, de caractéristiques ou de coordonnées.
	<b>Rechercher des droits fonciers</b> Permet de rechercher les droits fonciers associés à un emplacement.
	<b>Rechercher</b> Permet de rechercher des éléments.
	<b>Rechercher des images satellite</b> Permet de rechercher des images satellite dans la Base de données satellitaires du Québec (BDSQ).

## II B. Thèmes et seuils d'affichage

Le tableau suivant présente un exemple des seuils d'affichage utilisés dans le site *Vues d'ensemble du Québec*. Les seuils sont exprimés en kilomètres et par échelles.

	SOURCE	FORMAT	COMPOSANTES <sup>1</sup>	SEUILS D'AFFICHAGE	
				EN KILOMÈTRES (maximum – minimum)	PAR ÉCHELLES (maximum – minimum)
Base de navigation	BDGA 5M <sup>2</sup> (carte initiale)	Matriciel et vectoriel	Hydrographie (lignes et polygones)	350 à 4 000	1/1 800 000 à 1/22 000 000
			<i>Hydronymie</i>	1 000 à 4 000	1/5 500 000 à 1/22 000 000
			<i>Toponymie des localités au démarrage du thème</i>	3 999 à 4 000	1/21 000 à 1/22 000 000
			<i>Toponymie des provinces</i>	125 à 4 000	1/700 000 à 1/22 000 000
	BDGA 1M <sup>2</sup>	Vectoriel	Hydrographie (lignes et polygones)	0 à 350	1/5 500 000 à 1/1 800 000
			Toponymie des localités		
			Primaires	0 à 2 001	0 à 1/12 500 000
			Secondaires	0 à 150	0 à 1/825 000
			Tertiaires	0 à 75	0 à 1/400 000
	BDTA et SDA 250K	Vectoriel	<i>Fond cartographique allégé (aéroports, routes, etc.)</i>	40 à 4 000	1/215 000 à 1/22 000 000
			Hydrographie (lignes et polygones)	30 à 4 000	1/170 000 à 1/22 000 000
			Découpages administratifs	30 à 4 000	1/170 000 à 1/22 000 000
BDAT et SDA 100K	Vectoriel	Hydrographie (lignes et polygones)	0 à 12	0 à 1/65 000	
		Découpages administratifs	30 à 4 000	1/170 000 à 1/22 000 000	
Thèmes spécifiques Le relief, l'hydrographie, etc.	IMAGE Résolution 500 m	Matriciel	<i>Image du relief du Québec en couleurs et en grisé</i>	125 à 4 000	1/700 000 à 1/22 000 000
			<i>Image SPOT-VEG classifiée</i>	250 à 4 000	1/1 500 000 à 1/22 000 000
			<i>Oronymie (régions montagneuses)</i>	250 à 1 500	1/1 500 000 à 1/8 000 000
			<i>Oronymie (montagnes et altitudes)</i>	125 à 500	1/700 000 à 1/2 700 000
	IMAGE Résolution 100 m	Matriciel	<i>Image geotif, projection conique conforme de Lambert du Québec. En couleurs ou en tons de gris, avec ou sans estompage. Avec ou sans limites administratives.</i>	40 à 4 000	1/215 000 à 1/22 000 000
	IMAGE Résolution 25 m	Matriciel		12 à 40	1/65 000 à 1/200 000
Le réseau géodésique	BDAT et SDA 100K	Vectoriel	Bâtiments surfaciques	2 à 12	1/10 000 à 1/65 000
	BDTQ 20K	Vectoriel	<i>Tracé des rues, odonymie, bâtiments et autres.</i>	0,5 à 12	1/2 500 à 1/ 80 000
	GEODEQ III	Fichier format .SHP	Points géodésiques	0 à 4000	0 à 1/22 000 000
Les principaux territoires protégés	Registre des aires protégées	Vectoriel	<i>Découpages relatifs au thème (aires protégées, provinces naturelles).</i>	19 à 4 000	1/55 000 à 1/22 000 000

<sup>1</sup> Les composantes écrites en italique ont été traitées spécifiquement pour le site.

<sup>2</sup> Ces bases de données sont téléchargeables : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/territoire/portrait/portrait-donnees.jsp>.



## II C. Aide-mémoire pour la validation (cartes sur le Web)

Cette grille sert à valider les composantes de la page cartographique. Le cercle qui apparaît à droite des champs **SYMBOLOGIE** et **LETTAGE** sera coché si toutes les caractéristiques énumérées ci-contre sont conformes.

À SURVEILLER ...				
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Alignement horizontal et vertical</li> <li><input type="radio"/> Espacement entre les colonnes</li> <li><input type="radio"/> Interligne</li> <li><input type="radio"/> Dimension : largeur, hauteur</li> <li><input type="radio"/> Concordance des symboles avec la carte</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="radio"/> Police : Arial, majuscules ou majuscules/minuscules, taille, gras, couleur</li> <li><input type="radio"/> Alignement (colonnes, lignes)</li> <li><input type="radio"/> Interligne et espacement interparagraphe</li> <li><input type="radio"/> Textes : orthographe, grammaire et concordance avec la carte</li> <li><input type="radio"/> Toponymie : conforme à la Commission de toponymie</li> </ul>	
COMPOSANTE	DESCRIPTION	POSITION	SYMBOLOGIE	LETTAGE
<b>A Titre du site</b>	Site applicatif - Image de base des sites applicatifs ministériels	<input type="checkbox"/> Zone d'image personnalisée	Conformité avec les normes ministérielles	<input type="radio"/>
	Site autonome - Image personnalisée	<input type="checkbox"/> Haut de la zone de contenu	Conformité avec le PIV	
	Hyperlien vers le portail <i>Le Québec géographique</i>	<input type="checkbox"/> Barre de navigation		Adresse fonctionnelle
<b>B Gestionnaire de couches</b>	Titre des rubriques	<input type="checkbox"/> Haut, appui gauche		
	Nom et symboles des éléments	<input type="checkbox"/> Nom ou légende spécifique en onglet ou en page volante	Symbole adéquat	
	Nom et symboles des sous-éléments	<input type="checkbox"/> Nom ou légende spécifique en onglet ou en page volante	Symbole adéquat	
	Renvois et notes	<input type="checkbox"/> Chiffre en exposant et note en bas de page		
	Cases à cocher	<input type="checkbox"/> Gauche ou droite	Crochets noirs pour tous les éléments et par élément	
<b>C Barre d'outils</b>	Icônes et séparateurs (   )	<input type="checkbox"/> Au-dessus de la carte	Concordance avec l'aide	
	Présence des infobulles			Concordance avec les textes de l'aide <input type="radio"/>
<b>D Zone de messages</b>	Présence de la zone et contenu	<input type="checkbox"/> Haut de la fenêtre cartographique		<input type="radio"/>
<b>E Fenêtre cartographique</b>	Présence de la fenêtre	<input type="checkbox"/> Contiguë au gestionnaire de couches – étendue optimale		<input type="radio"/>

COMPOSANTE	DESCRIPTION	POSITION	SYMBOLOLOGIE	LETTRAGE	
<b>Frontières</b>	Frontière internationale	<input type="checkbox"/> Sur la carte <input type="checkbox"/> En légende		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Frontière interprovinciale ou interétatique	<input type="checkbox"/> Sur la carte <input type="checkbox"/> En légende		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Frontière Québec–Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)	<input type="checkbox"/> En légende		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Tracé de 1927 du Conseil privé (non définitif)	<input type="checkbox"/> Sur la carte		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>F Croquis de repérage</b>	Disponibilité	<input type="checkbox"/> Bas de la carte (page volante) ou <input type="checkbox"/> sous la fenêtre cartographique	Bandeau bleu PIV (RVB 0, 51, 153 ou 0-48-242; HTML : 003399)	<input type="radio"/>	
<b>G Métadonnées</b>	Échelle graphique	<input type="checkbox"/> Bas de la carte, gauche ou centre		<input type="radio"/>	
	Système de référence et projection	<input type="checkbox"/> Sous la carte ou dans la barre d'état			<input type="radio"/>
	Coordonnées	<input type="checkbox"/> Sous la carte ou dans la barre d'état			<input type="radio"/>
	Échelle numérique	<input type="checkbox"/> Sous la carte ou dans la barre d'état			<input type="radio"/>
<b>H Droits d'auteur</b>	© Gouvernement du Québec, année	<input type="checkbox"/> Bas de la carte à droite, pied de page		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<b>I Renseignements complémentaires</b>	Légende	<input type="checkbox"/> Hyperlien sous la carte ou onglet spécifique		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	Aide	<input type="checkbox"/> Barre de navigation à droite			Hyperliens activés <input type="radio"/>
	Sources des données Titre des colonnes : Données, Organisme, Année Informations	<input type="checkbox"/> Hyperlien sous la carte <input type="checkbox"/> Ordre alphabétique de la première colonne puis de la deuxième			<input type="radio"/>
	Extraits de documents ou de sites complémentaires	<input type="checkbox"/> Hyperliens sous le gestionnaire de couches			Adresse fonctionnelle <input type="radio"/>
	Résolution de l'écran	<input type="checkbox"/> Texte sous la carte			<input type="radio"/>
	Fureteurs supportés	<input type="checkbox"/> Texte sous la carte			<input type="radio"/>
<b>J Autres renseignements</b>	Politique de confidentialité	<input type="checkbox"/> Hyperlien au-dessus du pied de page			Adresse fonctionnelle <input type="radio"/>
	À propos de... Note : Le présent document n'a aucune portée légale.	<input type="checkbox"/> Hyperlien au-dessus du pied de page			Adresse fonctionnelle <input type="radio"/>



